Département du Nord

INSPECTION PRIMAIRE
du Quesnoy

MONOGRAPHIE COMMUNALE
de Saint-Souplet

1900

152

MONOGRAPHIE

DE

SAINT SOUPLET

Instituteur M. Rungeval

153 a 2

Armes de St Souplet.

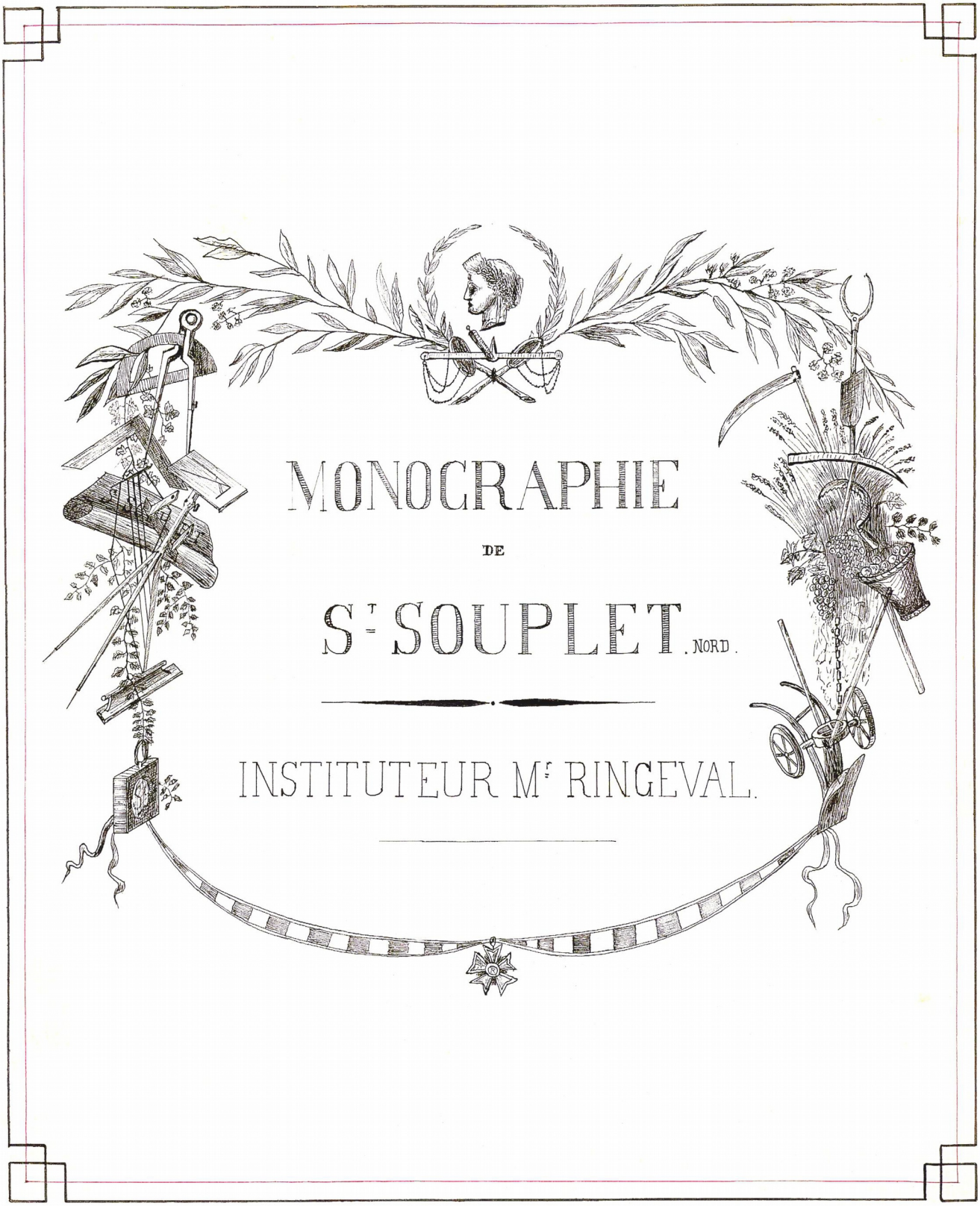
MONOGRAPHIE
DE
St SOUPLET. NORD.
INSTITUTEUR Mr RINGEVAL.

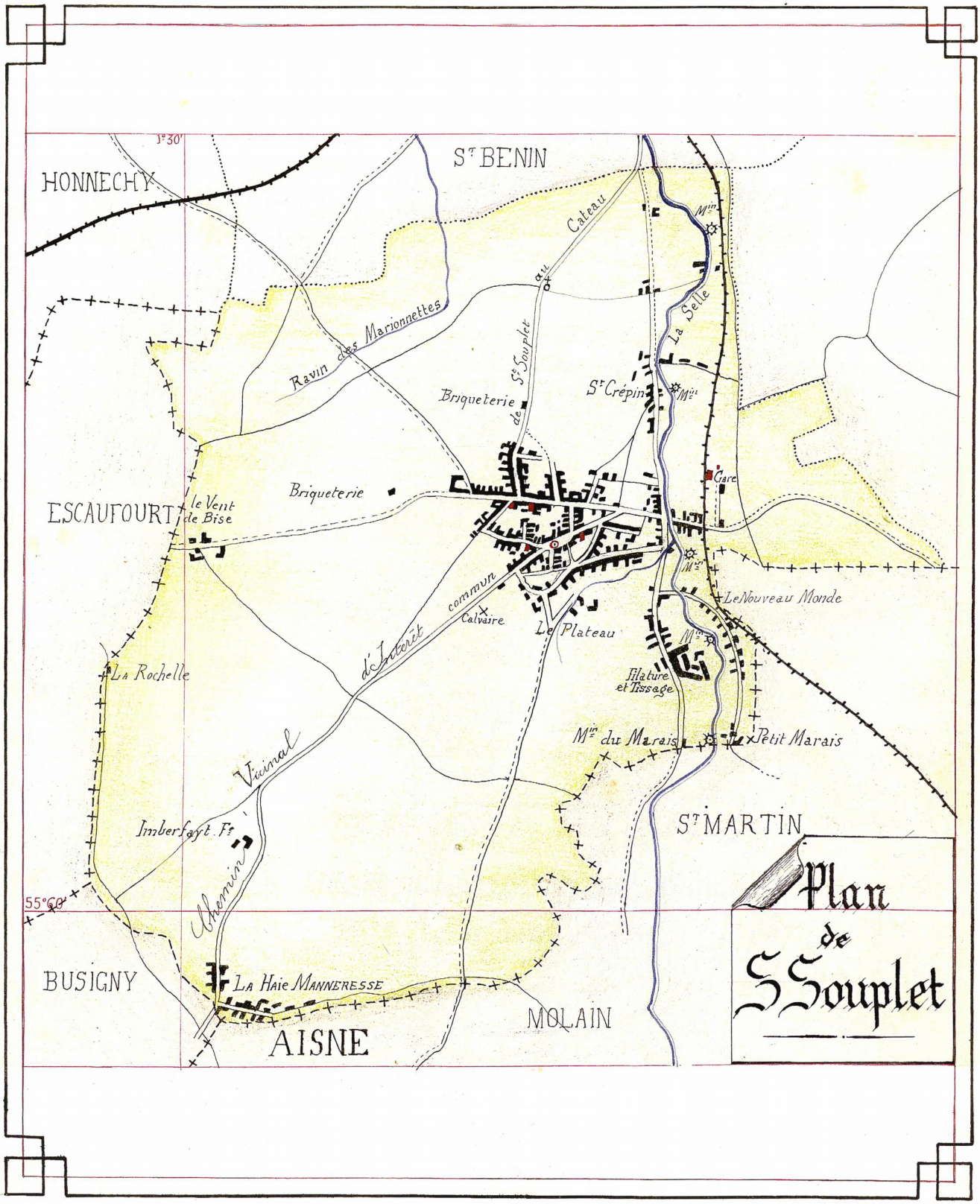
1°30'
HONNECHY
St BENIN
Ravin des Marionnettes
Briqueterie
St Souplet
Coteau
La Selle
St Crépin
Briqueterie
ESCAUFOURT
le Vent de Bise
Gare
Le Nouveau Monde
Calvaire
Le Plateau
Chemin Vicinal d'Intérêt commun
La Rochelle
Filature et Tissage
Mlin du Marais
Petit Marais
St MARTIN
Imberfayt Fs
55°00'
BUSIGNY
La Haie Manneresse
MOLAIN
AISNE
Plan de S Souplet

Département du Nord. — Circonscription du Quesnoy. —

Arrondissement de Cambrai. — Canton du Cateau. —

Monographie communale de Saint-Souplet. —

1° Géographie physique. -

1° Situation astronomique de la Commune. -

Saint-Souplet est situé à une longitude de 0° 13' de longitude occidentale et 1° 53' de longitude orientale, et entre 49° 55' et 50° 38' de latitude Nord.[1]

L'altitude moyenne est de 100 mètres au-dessus du niveau de la mer.[2]

Climat. -

Le climat de Saint-Souplet appartient au climat vosgien.[3] *Il se distingue par des extrêmes de froid et de chaud. La température moyenne est de 10°. La température moyenne de l'hiver ne dépasse pas 2°. Celle de l'été est de 18 à 25°. Le nombre annuel de jours de gelée est d'environ 60. Les vents dominants sont ceux du Sud-Ouest et du Nord-Est. Enfin, les*

[1] Par rapport au méridien* de Paris alors encore en vigueur en France. Cela dit, ces coordonnées sont parfaitement invraisemblables ! Dans notre région, le degré de longitude représente environ 70 km et le degré de latitude 111,5 km. S'il fallait en croire l'auteur, Saint-Souplet s'étendrait donc d'est en ouest sur une « longueur » dépassant les 144 km (2°06') et du nord au sud sur une « largeur » de plus de 80 km (0°43') et serait la plus grande ville du monde ! En réalité, les coordonnées actuelles de Saint-Souplet, par rapport au méridien* de Greenwich, sont de 3° 31' 57 " de longitude Est (soit 1° 11'43 " par rapport au méridien* de Paris) et de 50° 03' 23 " de latitude Nord. *D'après : http://fr.wikipedia.org/wiki* (ndt)

[2] Altitude comprise entre 101 m (mini) et 161 m (maxi). *D'après : http://fr.wikipedia.org.wiki*. (ndt)

[3] Sic ! (ndt)

pluies sont fréquentes, surtout en automne et au printemps. La couche annuelle de pluie est de 560 millimètres.

D'une façon générale, on peut donc dire, que le climat de Saint-Souplet est humide et tempéré.

Il y a des années où les gelées se font à peine sentir. Par contre, des hivers, comme celui de 1879-1880, ont été très rigoureux : le thermomètre est descendu à –25° et même à –30°.

Superficie et Divisions territoriales. -

La superficie territoriale de Saint-Souplet est de 947 hectares[1]*. Elle est divisée comme suit :*

Terres labourables	…….	837 hectares.
Prairies naturelles	…….	32 hectares.
Vergers	…….	25 hectares.
Jardins	…….	10 hectares.
Bâtiments.- Routes.- Rivières	……	45 hectares.[2]

Les terres labourables se subdivisent comme suit :

Froment	…….	200 hectares.
Seigle	…….	55 hectares.
Orge	…….	45 hectares.
Avoine	…….	206 hectares.
Fèves & Féveroles*	……	15 hectares.

Pommes de terre	……	26 hectares.
Betteraves fourragères	……	28 hectares.

Trèfle	…….	53 hectares.
Luzerne	…….	25 hectares.
Vesces ou dravières	……	12 hectares.[3]

Morcellement du sol. -

Le terrain agricole comprend 330 exploitations ainsi réparties :

1	de		100	hectares ;
2	de	30 à	40	hectares ;
2	de	20 à	30	hectares ;
5	de	10 à	20	hectares ;
18	de	5 à	10	hectares ;
81	de	1 à	5	hectares ;
221	au-dessous de		1	hectare.

[1] Non compté Escaufourt, absorbé en 1973 ou en 1974, selon les sources. (ndt)
[2] Soit un total de 949 hectares… (ndt)
[3] Ce qui nous donne 665 hectares sur les 837 annoncés. 172 hectares ont donc disparu ! (ndt)

- Animaux domestiques -

Espèce chevaline ……			256
Espèce mulassière ……..			2
Espèce asine ……			23
Espèce bovine :	Taureaux ……		4
		Bœufs ……	4
		Vaches ……	350
		Elèves[1] ……	80
		Veaux ……	100
Espèce ovine ……			207
Espèce porcine ……			90
Espèce caprine ……			10

- Animaux de basse-cour -

Poules et coqs ……	3.080
Oies et canards ……	472
Dindes et dindons ……..	25
Pintades et pigeons ……..	5.000
Lapins ……	5.000

Ruches d'abeilles……	50
Nombre approximatif de chiens …	200

Rendement.

Lait ……	1.500 Hl	Miel …….	500 kilos
Laine……	20 q^x	Cire …….	250 kilos

Culture. -

Saint-Souplet est un village agricole, où l'économie rurale est portée au plus haut degré. C'est aussi une région de petite culture. La propriété y est très divisée. Chaque paysan a son coin de terre qu'il cultive et cherche à agrandir de temps en temps de quelque lopin à sa convenance.

Les fermiers y sont souvent propriétaires, et le domaine de la ferme, n'ayant qu'une médiocre étendue, est d'autant mieux cultivé, que l'œil du maître peut exercer partout son action et qu'il n'y laisse aucune place improductive.

On emploie principalement la culture intensive ou l'assolement, qui consiste à ne laisser jamais la terre se reposer ; mais, à l'entretenir, par une combinaison non interrompue de cultures variées, dans un état convenable d'ameublissement et de fertilité. C'est ainsi qu'on fait souvent succéder les céréales, puis, les prairies artificielles aux betteraves.

La culture de la Betterave dans la culture,[2] a cet avantage, qu'exigeant la présence d'un nombreux bétail à engraisser, afin d'utiliser les pulpes, elle facilite la production

[1] « Voilà toute l'estime dans laquelle le maître tient ses disciples ! » diront les esprits chagrins. En fait, l'élève, quand il ne s'agit pas de l'écolier, est un mot féminin synonyme d'élevage. *http://atilf.atilf.fr*. Un autre sens nous est donné par le *Larousse en 2 volumes, vol. 1, 1922* : Animal né et soigné chez un éleveur. Dans ce texte, même ce sens ne semble pas convenir, puisqu'il caractériserait pratiquement l'ensemble des bêtes d'élevage. L'auteur veut-il parler des génisses non destinées à la boucherie ? (ndt)

économique, d'une masse considérable de fumier, destiné à rendre à la terre des éléments azotés que lui enlèvent les récoltes. Cet engrais n'est pas d'ailleurs le seul que l'on emploie. On fait aussi usage des engrais chimiques et de l'engrais flamand provenant des vidanges. Ajoutons qu'il existe un Syndicat agricole au Cateau.

Les cultures sont souvent dirigées par les propriétaires, qui les exploitent par leurs bras seuls et ceux de leurs familles. Un quart seulement de ces cultures sont dirigées par les fermiers, qui s'acquittent généralement à leur honneur de la lourde tâche qui leur incombe.

Les terres restent longtemps entre les mains du même exploitant. Et il existe de nombreuses fermes qui se sont transmises dans la même famille de fermiers.

Hameaux, fermes, écarts, lieux-dits, dépendances, etc.

On remarque à Saint-Souplet, un hameau appelé « La Haie-Menneresse ». *Ce hameau présente cette particularité, que son petit terroir, 200 hectares environ, fait partie de quatre Communes, trois cantons, deux arrondissements, deux départements.*

En effet, le hameau de la « Haie-Menneresse » *fait partie de Saint-Souplet, de Busigny* (Nord)*, de Molains*[1] *et de Vaux-Andigny* (Aisne).

Il dépend des cantons du Cateau, de Clary et de Wassigny, par conséquent des arrondissements de Cambrai et de Vervins, des départements du Nord et de l'Aisne.

Il y a une Ecole mixte dirigée par une Institutrice laïque. Une église y a été édifiée, il y a vingt ans.

C'est à cette division bizarre, et à cause de la proximité de la Commune d'Escaufourt, enclavée dans le Nord,[2] *que trois Inspecteurs primaires ont pu se réunir, un jour du mois de Mai 1897, à l'Ecole de Garçons de Saint-Souplet ; le premier ayant visité l'Ecole de la Haie-Menneresse (Inspection de Vervins) ; le deuxième ayant inspecté Escaufourt (Inspection de Saint-Quentin), et le troisième Saint-Souplet (Inspection du Quesnoy).*

L'agglomération forme une population de plus de quatre cents habitants, qui est en instance depuis plusieurs années, pour obtenir son érection en Commune.[3]

Il y a peu de fermes écartés. On en rencontre cependant une à Saint-Crépin, hameau de Saint-Souplet. Limitée par la Selle, entourée de pâtures plantées d'arbres, elle fait l'admiration des piétons allant de Saint-Souplet au Cateau.

Lieux-dits, dépendances.

Interprétation des noms topographiques.

Abréviations : B.L. *Basse- Latinité.* R. *Roman.* D. *Drochi.*

Saint-Souplet. – Aval (Riot). – Beaudival. – Couture. – L'Ecoperche. – Haie-Menneresse. – Imberfayt. – Mairie. – Montagne Crapé. - Pommereuil. – La Rochelle. – Saint-

---

[2] Sic ! Remarquons également, dans cette monographie, la fréquence inhabituelle de l'utilisation des virgules dans la ponctuation, fréquence que nous respectons dans la mesure où la phrase reste intelligible.

[1] Molain s'écrit actuellement sans « s » terminal. S'agit-il d'une ancienne façon de l'écrire ou d'une approximation de l'auteur ? (ndt)

[2] Escaufourt a été rattaché au département du Nord et à la commune de Saint-Souplet vers 1973-1974. (ndt)

[3] Cette érection communale ne s'est finalement pas réalisée. (ndt)

Crépin. – Seu. – Vallée aux Juments.

– Saint-Souplet. –

Saint-Souplet porta d'abord le nom de Pommereuil, en 670. Il reste encore un lieu-dit le Pommereuil.

Sanctus Sulpitius, 1151. - Saint-Souplée. - Sanctus Supplicius, 1349, puis Saint-Souplet.

– Riot-Aval. –

Le mot aval signifie une descente, une profondeur, une vallée. C'est donc ici le ravin de la pente, le ravin de la vallée.

– Beaudival. –

R. - Bot, bout. B.L. - Coda, habitation. Val. Vallée.

Ce nom signifie habitation de la vallée, bosquet de la vallée. La ferme de Beaudival est au bout d'un vallon.

– Couture de Roqueval. –

B.L. - Coustura, cultura, champ cultivé.

La couture de Roqueval, rappelle une exploitation agricole dans une vallée rocailleuse ou près d'une pente rocailleuse.

– L'Ecoperche. –

D. - Écoperche, espèce de mât dressé, au bout duquel on place des traverses, portant des oiseaux de bois, que les archers font tomber à coups de flèches. Ce lieu prit son nom de l'Ecoperche qu'on y dressait.

– Haie-Menneresse – manneresse – mandresse. –

B.L. - Meneres, menais, sources, fontaines.

Ce nom signifie donc bois de la source, bois de la fontaine. La Haie-Menneresse est en effet située sur une pente d'où descendent un ravin et un ruisseau.

– Imberfayt. –

Hautberfay, Hamberfay au XVIIIe siècle.

Imbert est sans doute un nom d'homme.

D. - Fœu, hêtre. B.L. - Fagetuna, lieu planté de hêtres.

Ce nom signifie : lieu planté de hêtres et appartenant au Sieur Imbert.

– Mairie. –

La Mairie était, anciennement, la maison où le mayeur tenait ses plaids* et faisait ses proclamations. C'était aussi une certaine portion de terre offerte en indemnité par les seigneurs et dont les mayeurs jouissaient pour se payer de leurs peines, de leurs frais, etc.

– Montagne Crapé. –

D. - Crapé, escarpé. B.L. _ Crapa, tête chauve.

Ce nom désignerait un monticule, arrondi au sommet en forme de crâne, ou un mont

escarpé.

– Pomerol ou Pommereuil. –

Il signifie lieu planté de pommiers.

– La Rochelle. –

B.L.- Rocha : roche, éminence ; château construit sur une hauteur. La ville de la Rochelle, dit en latin Rupella, doit son nom à un château-fort, construit sur une élévation, nommée Rocca. Ce nom signifie donc ferme ou forteresse de la montagne, de la roche, du coteau.

– Saint-Crépin. –

Seigneurie appartenant dans le XVe siècle, à Jean de Biche, seigneur de Cléry, d'Esne et de Saint-Crépin, en 1553.[1] Antoinette dame d'Esne, était en même temps, Dame de Saint-Crépin, en Cambrésis. Depuis, cette seigneurie appartint à l'abbaye de Vaucelles. C'est aujourd'hui un hameau. Ce nom vient sans doute de ce que l'oratoire du lieu aura été consacré à Saint-Crépin.

– Seu. –

D. - Sœu, saule, séhu ou seü, sureau.

Ce nom désigne un lieu distingué par un ou plusieurs saules, par un ou plusieurs sureaux.

– Vallée aux Juments. –

Vallée où l'on met paître les juments, les chevaux.

3°. - Géologie, constitution du sol. -[2]

Géologie générale. -

Le sol de Saint-Souplet présente une surface légèrement plane, à part quelques collines, avoisinant la vallée de la Selle, dont les pentes ont déterminé ladite vallée. Saint-Souplet est situé à une altitude de plus de cent mètres au-dessus du niveau de la mer.

Le climat plutôt froid que tempéré est souvent humide. Les hivers amènent plus de pluie que de neige et de gelée. L'inconstance des vents dominants, détermine des variations brusques de température. On ne jouit guère que de quatre mois de belle saison.

D'après la superposition des couches de terrain, prise de la surface à l'intérieur, la composition géologique de Saint-Souplet, comprend une portion de la série des formations appelées quaternaires et tertiaires.

La vallée de la Selle est formée d'alluvions récentes, composées de gravier, des argiles et du sable, provenant des couches supérieures, travaillées par l'action des eaux.

Le terrain quaternaire forme des plaines cultivables et s'étend sur toute la surface des alluvions nouvelles. On y distingue, dans ce terrain, un premier dépôt argileux, renfermant des grés, comme le montre principalement la rive droite de la Selle.

---

[1] Donc, au XVIe siècle. (ndt)

[2] Quant au point n° 2, on se perd en conjectures… (ndt)

Géologie agricole. -

Pour connaître le sol d'une Commune, il faut étudier une à une les différentes variétés de sols et de sous-sols.

Pour cela, il faut profiter des tranchées naturelles et artificielles, carrières, escarpements, excavations de toute nature.

Le territoire de Saint-Souplet est divisé en deux parties inégales séparées par une vallée profonde, où coule la Selle.

Le fond de la rivière comprend de la marlette ou sorte d'argile calcaire contenant environ 30 pour 100 d'argile.

Sur ces marlettes, il y a de la craie blanche où l'on trouve des cailloux cornus ou silex. Ces derniers contiennent environ 90 pour 100 de carbonate de chaux et 3 pour 100 de sable.

A travers les ouvertures des bancs de craie, par lesquelles l'eau pénètre, il se forme une masse d'eau retenue par les marlettes. Cette eau est utilisée dans les lavoirs.

Sous l'influence de l'eau et des agents atmosphériques, l'argile a rempli les vides formés par les silex superposés et a formé une couche compacte.

L'argile est à fleur de terre du côté d'Escaufourt et de la chapelle Miséricorde. C'est la terre à brique.

La couche cultivable, qui nous occupe principalement se compose : de calcaire, de sable et d'argile. Ces couches affleurent en quelques points. Les deux premières reposent souvent sur l'argile, ce qui les rend imperméables.

On rencontre surtout sur les terrains entre la Gare et l'Arbre de Guise, un limon sablo-argileux qui dévore rapidement les engrais et brûle les racines des plantes. Comme sous-sol, il demande à être drainé. Ce serait alors d'excellentes terres à blé et à betteraves.

Engrais à employer sur les sols du terroir. -

1° Partout où les terrains argileux se trouvent, il faudrait des engrais azotés, et sur les terres azotées, de l'acide phosphorique.

2° Les terrains argileux, formant la plus grande partie du terroir, sont riches en potasse.

3° Quant aux terres argilo-calcaires, il faut mélanger les éléments de ces deux sols, de façon à ce que les produits puissent être facilement assimilés par les plantes.

Il va sans dire que ces engrais complémentaires ne dispensent pas du fumier, qui reste toujours l'engrais par excellence, à condition qu'il soit bien soigné.

4°. - Hydrographie. -

La Selle arrose Saint-Souplet. Elle prend sa source à Molains (Aisne), entre dans le Nord par Saint-Souplet, passe au Cateau, à Solesmes, à Haspres et Douchy, et se perd dans l'Escaut à Denain.

Son cours est de 45 kilomètres. La pente de la vallée est de 55 mètres.

La Selle reçoit le Bassuyau,[1] *petite rivière qui doit son origine à des sources jaillissantes dans l'arrondissement de Cambrai. Les deux cours d'eau se réunissent au-dessous du premier moulin de Montay.*

La Selle met en mouvement bon nombre de moulins à farine et un à l'huile.

On trouve dans la Selle un poisson très estimé ; c'est la truite, qui y est en assez grande

[1] Il s'agit d'une ancienne orthographe du Basuyau, rivière qui arrose Basuel. Voir : *Si Basuel m'était conté…*, Jean-Louis Bouvart, 1986. (ndt)

abondance.

5°. - Bois et forêts. -

A Saint-Souplet, on ne trouve que quelques bosquets de peu d'importance. Cependant, on trouve à la limite du terroir de la Commune, le bois dit de Busigny, *qui a une superficie d'environ cinquante hectares*

Les essences dominantes sont : le chêne, le hêtre, le charme, le bouleau, le tremble, l'orme, le frêne, le peuplier, l'aulne, le coudrier.*

Ce bois, outre la production du bois de chauffage, de charpente, conserve les sources, diminue les inondations, brise les vents et affaiblit leur violence ; enfin, il exerce l'influence la plus salutaire sur la santé publique.

Ce bois est, en effet, le rendez-vous des promeneurs en été, ainsi que des baigneurs ; car, il s'y trouve, au centre à peu près, un étang très propice, pour se livrer aux plaisirs de la natation.

Faune communale. -

Saint-Souplet élève et nourrit des chevaux très forts, propres à l'agriculture et au charroi.

Il possède une belle race bovine et la laine de ses moutons est estimée. Il y a quelques ânes et mulets, ainsi que des porcs, des poules et des lapins.

La vache a tous les caractères de la vache flamande. Elle est éminemment laitière. Elle est caractérisée par sa robe rouge brun, plus ou moins tachetée de blanc. C'est une bête de forte taille ayant une peau fine, une belle tête, une croupe large. La poitrine manque un peu de largeur, et les côtes sont moins arrondies que dans la race charolaise.

Une bonne vache laitière peut produire de 12 à 15 litres de lait par jour, et, après le vêlage, cette quantité peut s'élever au double.

Flore communale. -

Parmi les céréales, le blé ou froment occupe un tiers du terroir et produit en moyenne 24 hectolitres par hectare. Il y a quelques champs de seigle et d'orge ; enfin, la culture de l'avoine y est en grand honneur.

La culture dominante est la Betterave. Elle est une des plus productives ; car, non-seulement les feuilles et la pulpe de cette plante, servent à la nourriture des bestiaux ; mais, les résidus de la fabrication du sucre sont employés comme engrais. De la mélasse, on retire par la distillation et la fermentation de l'alcool ; et, des résidus de fabrication, on peut extraire de la potasse et d'autres produits chimiques importants.

La betterave est cultivée sur le quart du terroir. Le rendement est de 350 quintaux de racines par hectare, que les cultivateurs vendent à la densité ou à forfait. Un quintal peut fournir 80 kilos de jus et 4 à 5 kilos de sucre blanc ou cristallisable, plus 1 kilo de mélasse ou de sucre incristallisable.

Le lin, autrefois en honneur, n'est plus cultivé sur le terroir de la Commune. Le trèfle et la luzerne sont cultivés pour servir de nourriture aux bestiaux. Saint-Souplet renferme en outre quelques belles prairies et quelques pâturages, plantés d'arbres fruitiers.

La pomme de terre y est l'objet d'une culture importante. Chaque ménage d'ouvriers,

loue un coin de terre de 10 verges environ (la verge a une superficie de 39 mètres carrés 10 décimètres carrés).

Dans ce petit lopin, loué annuellement 1F,50 la verge, les ouvriers plantent la pomme de terre, variété acclimatée qu'ils appellent « Dudouyt ».[1]

Un petit espace est réservé pour la carotte, qui acquiert, en plein champ, une excellente saveur.

Des choux-cavaliers ou choux de vache, sont repiqués entre les lignes de pommes de terre.

La grande Consoude du Caucase a été essayée sur le terroir ; mais elle n'a pas produit les résultats qu'on en attendait.

Le maïs est quelque peu cultivé comme fourrage vert.

Les jardins sont bien tenus. Les fleurs ornent les plates-bandes du jardin, ainsi que les fenêtres des habitations.

Chasse et pêche.

Le terroir de Saint-Souplet offre une assez grande quantité de gibier. La perdrix grise, la caille, le lièvre se trouvent dans les plaines ; le lapin, dans les bosquets.

La pêche en eau douce est peu importante à cause du peu de largeur et de profondeur de la Selle. Cependant, on y trouve la truite, l'anguille et le brochet.

6° Voies de communication. -

Saint-Souplet est desservi par de nombreux chemins d'intérêt commun et par une ligne de chemin de fer.

Les chemins sont :

1°. Le chemin de Saint-Souplet à Saint-Benin ;
2°. Le chemin de Saint-Souplet à Escaufourt ;
3°. Le chemin de Saint-Souplet à Saint-Martin ;
4°. Le chemin de Saint-Souplet à la Haie-Menneresse ;
5°. Le chemin de Saint-Souplet à l'Arbre de Guise.

Tous ces chemins sont très bien entretenus et forment un excellent gravier.

La ligne de chemin de fer, créée en 1891, fait communiquer d'une part Saint-Souplet avec le Cateau, et d'autre part Saint-Souplet avec Wassigny, raccourcissant ainsi, la ligne du Cateau à Paris.

Une gare commode et coquette s'élève sur un plateau situé au Nord-Est du village.

Sous le rapport des voies de communication d'immenses progrès ont été accomplis depuis une vingtaine d'années.

Aujourd'hui, Saint-Souplet n'a rien à envier aux communes environnantes.

Des réverbères, au nombre de cinquante, élevés sur de gracieuses colonnettes en fonte, éclairent les rues pendant les sombres soirées de l'hiver.

[1] Orthographe incertaine. (ndt)

2°. - Géographie historique. -

1°. - Noms successifs de la Commune. -

Saint-Souplet *porta d'abord le nom de* Pommereuil, *en 670. Il existe encore aujourd'hui un lieu-dit le Pommereuil.*

Puis, le village s'appela Sanctus Sulpitius, *en 1151 ;* Sanctus Supplicius, *en 1349 ; enfin, plus tard,* Saint-Souplet.

2°. - Evénements remarquables dont la Commune a été le théâtre. -

Autrefois, il y a bien longtemps de cela, le pays que notre village occupe aujourd'hui, était une terre déserte, inculte, couverte d'herbages et de forêts.

Comme il était favorablement situé sur la Selle, des hommes s'y établirent pour défricher le sol. Les artisans bâtirent un château pour le seigneur du village.

On voit encore à Saint-Souplet, près de l'église, les vestiges de ce château. Il existe encore des caves, véritables souterrains, qui servaient aux seigneurs de cachette au moment des guerres.

Tout le terrain au-dessous de l'abreuvoir communal, des maisons et des jardins environnants, est excavé ; ce qui fait que ces jardins sont généralement très secs en été. Ces souterrains conduisaient, semble-t-il, dans les fourrés du bois de Busigny.

Souvent, la hutte d'un pâtre sur un rocher ou sur le bord d'une rivière, a fixé par hasard, l'attention d'une famille nomade et solitaire, qui a fini par construire, dans le même lieu, son obscur toit de chaume. Bientôt le voyageur errant s'est arrêté dans la cabane, et séduit lui-même, par l'aspect de ces sites agrestes, ou la fécondité du sol, a élevé auprès de ses hôtes, une nouvelle habitation. Plus tard, la petite tribu s'est augmentée, et durant des temps plus ou moins longs, a existé, paisible et ignorée, jusqu'à ce qu'un événement imprévu ait révélé ou fait remarquer sa présence. Alors, un conquérant, un homme puissant, un peuple peut-être s'est emparé de la modeste bourgade, et après l'avoir agrandie, fortifiée, illustrée, lui a fait prendre sa place dans l'histoire, qui transmet aux siècles suivants, le récit de ses jours de célébrité, de ses gloires, de ses désastres.

Mais, quelle est l'époque où seule, dans les brumes du soir, la hutte du pâtre dormait ignorante des grandes destinées qui lui étaient réservées ?

Mais, quels étaient ces hommes qui, les premiers trouvèrent en ce lieu un asile et des tombeaux ?

Nul ne le sait, jamais nul ne le saura.

Tel est le sort de beaucoup de cités illustres ; tel est celui de la commune de Saint-Souplet.

Il paraît certain que Saint-Souplet, *a fait autrefois partie du pays des* Nerviens. *Il fut un temps où le village, n'avait d'autre importance que celui d'une hôtellerie, servant de gîte, soit aux voyageurs, soit aux soldats.*

Jules César, *le grand général romain, visita notre pays.*

Un historien ancien, Carpentier, *nous apprend qu'un Capitole voisin du château de* Selles, *des aqueducs et de merveilleux souterrains, ornèrent successivement notre pays.*

Aux incrédules qui, pour preuves de ces magnificences, demanderaient des vestiges,

fussent-ils ensevelis sous le gazon, on ne pourrait montrer que des ruines de souterrains, dont l'existence est incontestable.

Souvent, dans nos campagnes, le laboureur, en creusant la terre, a retrouvé des portions de voûte, dont on ignore aujourd'hui les issues.

Saint-Souplet *eut un sort très orageux vers la fin du IVe siècle. Pris et repris par les Barbares et les Romains, le village fut en proie aux plus capricieuses destinées, qui devaient en faire plus tard, un village espagnol, pour le livrer ensuite aux armes de* Louis XIV.

Les Romains *étaient maîtres du village, vers l'an 416. Plus tard,* Clovis *protégea dans notre pays le rétablissement de la religion chrétienne, grâce à l'influence de* Saint-Rémi, *évêque de Reims, qui avait sur le roi converti, une influence utilisée naturellement, au profit d'une religion, dont il était le ministre distingué.*

A sa voix persuasive, les peuples se convertirent, et les églises détruites par les Barbares, furent reconstruites.

Puis, Clotaire et Dagobert* 1er, *dont* Saint-Sulpice *fut le ministre, enrichirent ces monastères.*

Charles Martel, *vainqueur de* Childéric, *sur les rives de l'Escaut, se rendit maître de notre pays. Enfin,* Charlemagne, *ce grand type monarchique,*[1] *confirma à* Saint-Souplet, *ses immunités et ses franchises.*

Après Louis le Débonnaire*, on voit notre pays dévasté, par les querelles des princes voisins.*

Le premier qui vivait alors à Saint-Souplet *s'appelait* Majon.

Puis, Saint-Souplet eut à subir sa part de l'invasion des Normands, *horde furieuse, mettant tout à feu et à sang, pillant sur son passage les châteaux et les monastères, égorgeant, assassinant sans motif, sans intérêt, ne craignant ni le ciel, ni les hommes, ne connaissant point d'obstacles, tant était rude le choc de leurs armes, tant était formidable cette trombe humaine, amenée sur nos climats, par les tempêtes de l'Ouest.*

Ensuite, des soldats pillards du Laonnois *et du* Vermandois, *inquiétèrent incessamment les confins du* Cambrésis *et en particulier* Saint-Souplet.

C'est alors que furent édifiés les châteaux-forts de Péronne-sur-la-Selle, *devenu le* Cateau, *et de* Saint-Souplet, *qui devint comme un poste avancé, protecteur du pays.*

Les premiers dignitaires du pays étaient originairement, l'évêque sous le rapport spirituel, et le comte sous le rapport civil.

Autour du château-fort sont ça et là plantées de petites croix, signes de dévotion qui, s'harmonisant à l'ombre lointaine des créneaux et des tourelles du château, annoncent à l'étranger, un mélange de mœurs religieuses et guerrières.

En résumé, l'aspect de Saint-Souplet et de ses environs, quoique chargé de brumes septentrionales, a vers l'an 1100, quelque chose de gai, de vivant. Avec le comte, ses brillants seigneurs, avec ses moines à la robe de bure, avec ses soudards cuirassés de fer, et ses quelques bourgeois, au vêtement varié et bigarré, le village offre un tableau richement coloré, pittoresque par les contrastes, gracieux et agréable par l'effet général.*

La terre de Saint-Souplet *fut alors vendue en 1272, par* Enguerrand de Coucy, *à* Marguerite, comtesse de Flandre. *Onze ans après,* Guillaume de Flandre, *fit hommage de la seigneurie, à l'évêque de Cambrai* Pierre de Mireboix.[2]

Guy d'Auvergne, *successeur de* Pierre de Mireboix, *résida onze ans au Cateau, avant de se rendre à Cambrai.*

*Le sire d'*Amboise *et* Marie de Flandre, *sa femme, vendirent en 1336, plusieurs terres de* Saint-Souplet, *au roi* Philippe VI de Valois.

---

[1] Sic !!! (ndt)

[2] Il s'agit du Pierre de Mirepoix, comme l'indique, entre autres, l'abbé Méresse dans son *Histoire du Cateau,* ouvrage paru en 1906 et réédité en 1983. (ndt)

Elles passèrent plus tard au dauphin Charles, *régent de France, qui les céda au Comte de* Flandre.

Guy d'Auvergne *venait souvent à Saint-Souplet. Le jour où il fit son entrée solennelle à Cambrai, les gens de Saint-Souplet s'y rendirent. L'évêque donna, suivant l'usage, un repas splendide aux gens de sa suite.*

Le quatorzième siècle fut pour Saint-Souplet, comme pour le reste de la France, une époque douloureuse à traverser. La peste, la famine, causèrent, à différentes reprises, de grands ravages dans le pays et mêlèrent leurs maux à ceux de l'invasion.

Vers le quinzième siècle, il existait à Saint-Crépin, *une seigneurie appartenant à* Jean de Biche, *seigneur de* Cléry, d'Esne et de Saint-Crépin.

Antoinette, dame d'Esne, *était en même temps* dame de Saint-Crépin-en-Cambrésis.

Ensuite, cette seigneurie appartint à l'Abbaye de Vaucelles.

C'est aujourd'hui un hameau de Saint-Souplet, où on voit encore les traces d'un ancien cimetière.

Ce nom vient sans doute, de ce que l'oratoire du lieu aura été consacré à Saint-Crépin.

En 1339, les Anglais saccagèrent Saint-Souplet.

Vers 1360, la garde du Câteau et de Saint-Souplet fut confiée au Comte de Hainaut.

Le 17 Novembre 1449, le Câteau fut assiégé et pris par les troupes des Comtes de Dunois, de Clermont, de Nevers.

Le Cambrésis était alors dévasté par des bandes indisciplinées, formées de soldats venus de toutes les provinces environnantes.

2.000 Cavaliers commandés par Chabannes, *parcoururent la contrée, campant à Saint-Souplet, au Cateau, portant partout la désolation.*

Bientôt débarrassés de ces soldats, qu'on appelait à juste titre des « Ecorcheurs »*, *Saint-Souplet jouit d'une paix profonde.*

Eglise de St-Souplet (rue de la rue de la Gare.)

En 1499, l'église fut détruite par la foudre.

Elle fut bientôt réédifiée.

Le 27 Octobre 1480, Louis XI *donna de nouveau la terre de Saint-Souplet au Seigneur de* Guithuse *qui lui avait rendu quelques services.*

Saint-Souplet possédait alors deux forts, qui furent pris, en 1465 par Louis XIII, alors en guerre avec l'Espagne.[1]

Quand Charles-Quint *se fut rendu maître de* Cambrai, *il envoya au Câteau et à Saint-Souplet, une garnison espagnole qui n'en sortit, qu'après avoir commis les excès les plus odieux.*

La paix de Câteau-Cambrésis, *en 1559, apporta quelque tranquillité.*

En 1637, Saint-Souplet fut

[1] Si l'année est exacte, il s'agit de Louis XI, alors aux prises, entre autres, avec Charles le Téméraire, duc de Bourgogne. http://fr.wikipedia.org (ndt)

encore assiégé par les Espagnols ; c'est alors que ses deux forts furent détruits. Le pays eut alors beaucoup à souffrir.

En 1643, Mazarin *vint au Câteau et fit appeler le seigneur de Saint-Souplet.*

Fénelon, *nommé en 1695, archevêque de Cambrai, entra au Câteau, en passant par Saint-Souplet.*

Le Câteau avait alors un superbe château archiépiscopal.

La Révolution allait bientôt renverser cette antique résidence, dont Saint-Souplet subit naturellement le contre-coup.

Voici comment commençaient les baux de terre de la Commune de Saint-Souplet, en 1739 ; M. Michel Locqneux *étant mayeur :*

Sachent tous, présent et avenir, que par devant honnête personne, M. Michel Lefèvre, échevin de la franche ville, terre, pairie et seigneurie de Saint-Souplet, faisant l'office de mayeur, en présence d'Antoine Godréaux Barthélémy et Jacques Oudar, échevins dudit lieu, vinrent et comparurent en leur présence, etc.

Le bail se termine ainsi :

Reçu au ferme par Messieurs les Mayeur et Echevins de Saint-Souplet, soussignés, le 26 du mois de Janvier 1739.

On comptait alors l'argent au moyen de florins, de potars[1] *et de doubles.*

La mesure des champs s'appelait la mende.

Fénelon, *archevêque de Cambrai, aimait à venir au Câteau et dans sa bonne et franche Ville de Saint-Souplet.*

Le prélat marqua son séjour dans notre contrée, par de nombreux actes de libéralité.

On voit dans les livres tenus par Jean Chastaignier, *son receveur au Câteau, qu'il sacrifia sur ses fermages dans la Châtellenie du Câteau, plus de 40.000 francs en faveur de ses métayers, à qui il fit une remise de 963 mencauds ou 16.852 francs.*

Ce digne archevêque dont la bonté est proverbiale, mourut le 6 Janvier 1715.

Le 23 Avril 1736, l'abbé de Saint-Albin, *successeur à Cambrai du Cardinal* Dubois, *fit au Câteau une entrée solennelle, dont les chroniqueurs ont conservé le souvenir.*

Les habitants de Solesmes, de Saint-Souplet et d'autres localités de la Châtellenie, vinrent assister à la réception qui fut faite au prélat.

Avant 1789, la Pairie de Saint-Souplet *était gouvernée par un* Châtelain *nommé par l'archevêque ; en cas d'absence, par un* Vice-Châtelain.

A cette époque, la Seigneurie de Saint-Souplet appartenait au Marquis de Wargny, *membre de la famille* d'Anneux.

L'Archevêque de Cambrai était haut justicier.

Les affaires administratives étaient soumises aux magistrats ou* Corps échevinal, *composé de sept Membres. Ce corps était assisté d'un* Mayeur *héréditaire, d'un Procureur d'office, d'un Greffier-Tabellion et d'un Trésorier-Massard*.*

Le Mayeur était le chef des Echevins.

Quand ceux-ci délibèrent, il préside le Conseil. Il parle et opine le premier. Il a l'initiative de toutes les propositions et exerce sur les suffrages, toute l'influence que lui donnent son expérience et ses lumières.

C'est lui qui convoque le Conseil et qui règle les Séances.

Les Echevins, nommés par l'Archevêque, étaient juges civils et criminels.

Avant de faire partie du Corps échevinal, le nouvel élu était tenu de prêter serment.

Depuis le commencement du dix-huitième Siècle, des idées de réformes et d'innovation, nourries par les écrits des philosophes, fermentaient en France dans tous les esprits.

---

[1] L'auteur veut probablement parler des *patars* déjà rencontrés dans les autres monographies et dont le site http://abu.cnam.fr/DICO/excent/p. nous rappelle qu'il s'agissait d'une monnaie flamande valant un sou au XVe siècle. (ndt)

Saint-Souplet s'associa avec joie au grand mouvement d'indépendance et de liberté de 1789.

Le discrédit des assignats, *ruine un grand nombre de familles de la Ville de Saint-Souplet et des environs.*

La Municipalité, justement émue de cet état de choses, adressa la Lettre suivante, aux Membres de l'Assemblée Constituante, Lettre à laquelle s'associa la Municipalité du Câteau :

Messieurs,

Votre lettre du 5 Janvier, nous promettait les plus belles espérances. Cependant, on ne peut plus commercer les Assignats qu'à 35 et 40 de perte du 100, et les petits de 5 francs perdent également 15 à 20 sous ; ce qui ruine les ouvriers, qui n'ont que leur travail pour subsistance.

C'est pendant les Guerres du Premier Empire que s'illustra le Général Locqneux, *dont il sera parlé plus longuement tout-à-l'heure.*

Le 9 Avril 1814, on reçut à Saint-Souplet la nouvelle de la chute de l'Empire et de l'avènement de Louis XVIII. Cet avènement fut salué par les plus grands témoignages de joie et par les cris de : « Vive Louis XVIII, Vive la Famille des Bourbons ! ».

On arbora le drapeau blanc. Tous les habitants de Saint-Souplet se parèrent de la Cocarde blanche. Les habitants illuminèrent leurs maisons. Des airs anciens et chéris rappelaient aux vieillards les temps fortunés de leurs jeunes ans.

Les autorités, les fonctionnaires, la Musique bourgeoise, se réunirent et se livrèrent à la joie.

Rentré en France, le 26 Avril 1814, Louis XVIII, fuyant devant l'arrivée de Napoléon 1er, prenait le chemin de l'exil.

Il ne revint qu'après le désastre de Waterloo et la seconde abdication de l'Empereur. Il passa alors au Câteau et à Saint-Souplet. Il s'arrêta assez longtemps au Cateau, et on put croire un moment que sa Majesté en avait fait la Capitale de son Royaume.

La Révolution de Juillet venait de renverser du trône Charles X et avait proclamé le duc d'Orléans, roi des Français sous le nom de Louis-Philippe 1er. Le roi passa aussi au Cateau et à Saint-Souplet.

Cinq ans plus tard, la statue du Général[1] Mortier *fut élevée au Cateau. Les habitants de Saint-Souplet y étaient en corps.*

En 1852, le Gouvernement d'un seul homme remplaça la seconde République.

Bien que Napoléon III eût dit à Bordeaux : « L'Empire, c'est la Paix », *la France ne cesse s'être en guerre, pendant tout son règne, jusqu'au moment où notre territoire, en 1870-1871, fut envahi par les Prussiens.*

Le Samedi, 21 Janvier 1871, 6.000 hommes de l'armée ennemie, font irruption dans la Ville du Cateau.

Des éclaireurs, au nombre de 2.000 environ, s'avancent jusque Saint-Souplet.

Le Lundi, 23 Janvier 1871, la Municipalité du Cateau, reçut une missive ainsi conçue :

Par ordre du Général en Chef, Commandant la première armée allemande, le Général Von Goeben, le Canton de Le Cateau-Cambrésis, est chargé d'une Contribution de Guerre, en hauteur de 25F, par tête d'habitant.

La somme est ainsi fixée à 850.000 francs, payable en argent ou en valeur.[2]

[1] Sic ! Gageons que le maréchal n'en voudra pas à l'auteur de cette monographie… (ndt)

[2] Le canton du Cateau comptait donc 34.000 habitants à cette époque. (ndt)

Signé : Comte de La Lippe,
Général de Division.

En présence de cette sommation qui ne souffrait pas de réplique, tous les Maires du Canton, convoqués au Cateau furent d'avis de recourir à un emprunt ; et, comme la situation était pressante, les Maires firent appel au patriotisme des citoyens, dont les ressources pouvaient venir en aide à la détresse commune.

En quelque temps, on disposa de deux cent mille francs que l'on versa à l'ennemi.

Les Prussiens réduisirent la Contribution de Guerre de quatre cent mille francs et ils emmenèrent deux notables du Cateau.

Ils s'emparèrent aussi de quelques chevaux à Saint-Souplet.

Tous les efforts se réunirent et Saint-Souplet ne fut pas la dernière Commune à se dévouer.

Riches et pauvres prêtèrent généreusement leur concours.

Deux jours après, les Prussiens étaient payés.

Depuis lors, l'histoire de Saint-Souplet, n'est plus distincte de celle de la France.[1]

3°. - Personnages célèbres à qui la Commune a donné naissance. -

---

Saint-Souplet a la gloire de pouvoir compter parmi ses descendants, deux hommes qui ont eu leurs heures de célébrité.

Je veux parler du Baron Jean Charles de Locqneux *et du* Général Baron de Locqneux, *neveu du précédent, Commandant le Département de la* Haute-Marne.

Jean Charles de Locqneux *prit une part active aux Guerres du Premier Empire.*

Après avoir été anobli et décoré de la Légion d'honneur, il revint à Saint-Souplet, où nous le retrouvons Maire de la Commune, le 18 Septembre 1830.

Il restait dans la Maison qu'habite aujourd'hui l'honorable Monsieur Delaporte, Conseiller municipal ; mais, les dépendances étaient plus considérables.

Il y avait un bois assez grand autour de l'habitation, c'est ce qu'indique, du reste, la dénomination de « Boquet »* *donnée encore aujourd'hui aux terres, situées à proximité de ladite maison.*

Le baron Jean Charles de Locqneux, prit sous sa protection son neveu, et le fit instruire.

Bien lui en prit ; car, son neveu a[2] *une page remarquable dans l'histoire ; la voici :*

Histoire de Locqneux André Joseph,
Maréchal de Camp, Baron,
Gouverneur de la Haute-Marne. -

Né en 1787, à Saint-Souplet (Nord), Locqneux André Joseph, entra jeune au service.

[1] Comme remarqué dans la monographie du Cateau, l'auteur s'imagine bizarrement que l'histoire du village peut s'arrêter là et que ses contemporains et lui-même n'en font pas partie. Curieuse croyance. (ndt)

[2] L'auteur a sans doute oublié ici le mot « écrit ». (ndt)

Il passa successivement par tous les grades, s'y fit remarquer par son courage et sa capacité, prit une part glorieuses[1] *aux brillantes campagnes de l'Empire et eut l'honneur d'être cité plusieurs fois avec distinction dans les rapports des Généraux en chef et dans les bulletins de l'armée.*

Il combattit dans les rangs de la Grande Armée et assista à toutes les opérations qui eurent lieu en Allemagne, en Pologne et en Russie.

A l'âge de 24 ans, il était chef de bataillon et Officier de la Légion d'honneur, dans le dix-septième de ligne, où il avait commencé à servir comme simple soldat.

Le Général Baron Locqneux a sauvé l'aigle de son régiment, (17e de ligne), à la bataille d'*Eylau, *le 8 Février 1807.*

Ce régiment, placé à l'aile droite de l'armée, venait de s'emparer des batteries russes qui le foudroyaient depuis le commencement de la bataille, lorsque l'ennemi fit une charge de son infanterie et de sa cavalerie tout à la fois et culbuta, pour un moment, le peu qui restait du dix-septième.

Général Baron Locqneux

né à St. Souplet, en 1787,

mort au Quesnoy..

L'aigle de ce régiment était sur le point de tomber au pouvoir des Russes, lorsque le jeune* Locqneux, *alors sous-officier s'en empara, la mit sous ses pieds, dans la neige, et la défendit avec intrépidité.*

Le chef de bataillon Malet, *appelé par le jeune Locqneux, joignit ses efforts aux siens, et ils parvinrent, après s'être battus à la baïonnette pendant longtemps, et avoir terrassé un grand nombre de Russes, à rapporter l'aigle* au milieu des débris du régiment, qui venait de perdre les quatre cinquièmes de son monde.*

La Compagnie du sergent Locqneux, *qui était forte le matin, de quatre-vingts hommes, compris trois officiers, n'avait plus que sept hommes, le soir de la bataille, et c'était ce brave sous-officier qui les commandait.*

Une conduite aussi brillante, ne pouvait rester sans récompense. L'Empereur Napoléon 1er *le nomma officier.*

Le 22 Avril 1809, la campagne venait de s'ouvrir. Les Autrichiens avaient attaqué l'armée bavaroise et s'étaient emparés de la ville de Landshut. *Napoléon 1er arrive en toute hâte et fit aborder l'ennemi, par la division* Morand, *du troisième corps.*

Landshut était occupée par le corps d'armée autrichien du prince Jean, et un pont d'une grande largeur était établi sur la rivière qui baigne les murs de cette ville.

Ce pont était couvert de paille et de goudron embrasés qui en rendaient l'accès extrêmement difficile. Une batterie de quatre pièces de canon en défendait l'approche. Elle tirait à mitraille sur les troupes qui cherchaient à s'en emparer.

L'Empereur, qui était là, ordonna au troisième Bataillon du dix-septième de Ligne, de s'avancer et d'enlever le pont à la baïonnette, sans tirer un coup de fusil.

Le bataillon marchait en colonne, par section, la droite en tête.

Les Grenadiers de la première Section furent culbutés et perdirent beaucoup de monde. Le Capitaine fut blessé, et le Lieutenant qui commandait la deuxième Section, eut les deux cuisses traversées d'un coup de biscaïen.*

Le sous-lieutenant Locqneux *s'étant alors placé en tête de la Compagnie, en prit le*

[1] Sic ! (ndt)

commandement. Il saisit le nommé Meton*, tambour, par le collier de sa caisse, lui ordonna de battre la charge, et de marcher en avant avec lui.*

Le sergent-major Bavant, *de la même Compagnie se joignit à eux.*

Ce fut d'abord avec ces deux hommes que Locqneux *s'empara du pont, des quatre pièces de canon et des canonniers qui les servaient.*

Puis, il marcha au pas de course vers un Bataillon d'infanterie qui fuyait, dans l'intention de s'emparer de son drapeau.

Au moment de l'atteindre, il se trouva à l'autre extrémité de la ville, vis-à-vis la sortie d'une rue parallèle à la rue principale.

Cette rue était remplie de soldats autrichiens. Le péril était imminent.

Le sous-lieutenant Locqneux *comprit qu'il ne pouvait sortir de ce pas difficile, qu'en prenant une vigoureuse détermination.*

Sans plus tarder, il s'élance sur cette masse d'Autrichiens qui, pensant avoir à combattre une forte colonne, met bas les armes et se rend à discrétion.

Quelques jours après, l'Empereur passa la revue de ce bataillon. Il donna de l'avancement au sous-lieutenant Locqneux, *alors âgé de 18 ans seulement, en le félicitant de sa belle conduite.*

Dans la retraite de Russie, Locqneux *était Capitaine de Grenadiers. Il fut du petit nombre de ceux que la neige, les glaces et la mitraille avaient épargnés.*

A la fin de la retraite, on le désigna pour commander un Bataillon, formé avec les débris de son régiment. Il continua la guerre sur les bords de l'Elbe.

Napoléon 1er récompensa son courage en le nommant Chef de Bataillon et Officier de la Légion d'Honneur. Il avait alors vingt-quatre ans !

En Septembre 1813, l'Empereur s'était dirigé, avec la plus forte partie de l'armée sur Leipzick,[1] *et ne voulant point abandonner la ville de* Dresde, *il y avait laissé les premier et quatorzième Corps d'armée, commandés par le maréchal* Gouvion-Saint-Cyr *et le Général* Comte de Lobau ; *bientôt, cette ville fut bloquée par les Russes et les Autrichiens. Les troupes françaises firent des sorties.*

Le dix-sept Septembre, les deux corps d'armée attaquèrent l'ennemi spontanément.

Le Chef de Bataillon Locqneux *fut désigné pour commander l'avant-garde forte de cinq cents hommes.*

Il marcha hardiment sur un village où les Russes étaient retranchés. Leur position était défendue par six pièces de canon.

Il les culbuta, leur enleva leurs canons, les poursuivit pendant près de deux lieues et leur fit plus de prisonniers qu'il n'avait de soldats sous ses ordres.

Cette action qui eut lieu sous les yeux de tout le Corps d'armée, fit le plus grand honneur à cet officier supérieur.

De l'époque où Locqneux *était entré au service jusqu'au jour où il fut fait prisonnier, en 1813, il avait constamment fait la guerre ; et, c'est sur le champ de bataille qu'il a obtenu tous ses grades, jusqu'à celui de chef de Bataillon inclusivement.*

Après la Restauration, *il continua à servir, avec le grade de Chef de Bataillon dans l'infanterie de ligne, jusqu'au 29 Octobre 1828, époque à laquelle, il passa dans l'infanterie de la garde royale.*

Nommé Colonel, le 9 Septembre 1832, Locqneux *a commandé le premier Régiment de ligne, et fait avec lui, quatre Campagnes en Afrique.*

Il a été ensuite placé à la tête du cinquante-quatrième de ligne, qu'il n'a quitté que lors de son élévation au grade de Maréchal de Camp.

Le caractère franc et loyal du Général Baron Locqneux *lui a constamment mérité l'affection de ses subordonnés, aux intérêts de qui, il a constamment veillé.*

---

[1] Leipzig, très probablement. (ndt)

Ferme dans la discipline, autant que juste et bienveillant, il a su allier la sévérité exigée par les devoirs de son grade, à l'indulgence et à la bonté de son âme.

Aussi, a-t-il laissé des souvenirs honorables et des regrets sincères, dans les rangs de toutes les troupes qui ont été placées sous ses ordres.

Depuis 1830, la Croix de Commandeur de la Légion d'honneur a remplacé celle d'Officier que le Baron Locqneux *avait si dignement gagnée dans les plaines de la Russie.*

Il a, en outre, été appelé au commandement du département de la Haute-Marne, *où il a joui longtemps de l'estime et de la considération de tous.*

Ayant été mis à la retraite, après la Révolution de Février, *il se fixa dans la petite ville du* Quesnoy, *au sein de sa famille.*

Là, entouré de l'estime de ses concitoyens, jouissant d'une considération bien acquise, il en reçut une preuve éclatante, lors de la nomination d'un Membre du Conseil Général, tous les suffrages se portèrent sur lui.

Il fut enlevé presque subitement à l'affection de ceux qui le chérissaient.

Voilà un bel exemple pour les Jeunes Gens de la Commune.

La vie du Général Baron Locqneux *montre, qu'avec du travail, de la persévérance et de la bonne conduite, on peut arriver aux plus hautes situations.*

Que les Ecoliers de Saint-Souplet s'en souviennent et travaillent avec ardeur, pour faire honneur à eux-mêmes, à leurs maîtres, à leurs familles, à la République.

Peut-être un jour, et c'est une simple idée que je soumets à nos Ediles, donnera-t-on le nom de « Général Locqneux », *à une des rues du Village ; ou, plutôt encore un buste pourrait être élevé à ce héros, au milieu d'une fête locale, rappelant ainsi les hauts faits d'armes et les vertus de cet enfant de Saint-Souplet.*

Voici Copie du Brevet d'Officier de la Légion d'Honneur,
du Général Locqneux, alors Chef de Bataillon.

Honneur et Patrie.

Brevet d'Officier — Série 4. N° 27.245.

Ordre royal de la Légion d'Honneur.

Louis, par la grâce de Dieu, Roi de France et de Navarre, Chef souverain et Grand-Maître de l'Ordre royal de la Légion d'Honneur, à tous ceux que ces présentes verront, Salut.

Voulant donner une preuve de notre Satisfaction Royale, au Sieur Locqneux André Joseph, *né le trente et un Octobre, mil sept cent quatre-vingt-six, à* Saint-Souplet, *Département du Nord, Chef de Bataillon d'Infanterie de ligne, pour les services qu'il nous a rendus et à l'Etat,*

L'avons nommé et nommons Officier de l'Ordre Royal de la Légion d'Honneur, *pour prendre rang parmi les* Officiers, *à compter du dix-sept Mars mil huit cent quinze, et jouir du titre d'Officier et de tous les honneurs et prérogatives qui sont attachés à ce grade.*

Donné au Château des Tuileries, le trente et un Mars de l'an de grâce mil huit cent vingt et un et de notre règne le vingt-sixième.

Signé : Louis.

Par le Roi, Chef souverain et
Grand-Maître.
Le Grand Chancelier de l'Ordre Royal de la Légion d'Honneur.

Vu, Vérifié, scellé et enregistré,
Registre 10, Folio 25.
Le Secrétaire général de l'Ordre.

Titre de Baron
du Maréchal de Camp Locqneux. -

Louis-Philippe 1er,

Roi des Français.

A tous présents et à venir, Salut. -

Voulant *donner une marque de bienveillance au* Sieur André Joseph Locqneux, né à Saint-Souplet, arrondissement de Cambrai, département du Nord, le trente Octobre, mil sept cent quatre-vingt-six, Maréchal de Camp, Commandant le Département de la Haute-Marne, Commandeur de l'Ordre de la Légion d'Honneur, Chevalier de l'Ordre de Saint-Louis, *et récompenser ses services, nous l'avons, par notre ordonnance du vingt-huit Octobre mil huit cent quarante-six, décoré du titre* héréditaire de Baron, *à la charge par lui de se pourvoir de Lettres patentes émanées de nous.*

A ces causes, *et l'Impétrant s'étant retiré par devant notre Garde des Sceaux, Ministre et Secrétaire d'Etat au département de la Justice et des Cultes, à l'effet d'obtenir les Lettres patentes qui lui sont nécessaires,* Nous avons conféré, *et, par ces présentes signées de notre main,* Nous conférons audit Sieur André Joseph Locqneux, le titre de Baron, *pour jouir par lui, des rang et honneurs attachés à ce titre, lequel sera transmissible, après son décès, à ses enfants, postérité et descendants, nés ou à naître, en ligne directe, et en légitime mariage, et ce, de mâle en mâle, par ordre de primogéniture, sans autre condition, pour chaque successeur futur, que celle de faire reconnaître en Chancellerie, dans le délai de trois mois qui suivra le décès du dernier titulaire, son droit audit titre, au moyen d'une mention apposée sur les présentes, Lettres patentes, lesquelles seront représentées, chaque fois à cet effet.*

Voulons *que l'Impétrant puisse se qualifier en tous lieux dudit titre de* Baron, *et le prendre en tous actes et contrats dans lesquels il interviendra, tant en jugement que hors-jugement,*

Permettons *à lui et à sa postérité légitime, mâle et femelle, de porter pour armoiries, celles figurées et coloriées aux présentes, lesquelles sont :* Coupé d'azur et d'or ; le premier au pont en ruines d'argent, jeté sur une rivière de sinople*, et surmonté de deux épées d'argent, montées d'or, posées en sautoir ; le deuxième au chevron de gueules*, accompagné, en chef à dextre, d'une tour, à sénestre, d'une aigle* éployée, et en pointe, d'un Lion, le tout de sable ; L'écu timbré d'une Couronne de Baron.

Mandons *à notre Cour Royale, séant à Dijon, dans le Ressort de laquelle, le* Baron Locqneux *est domicilié, de publier et registrer les présentes Lettres patentes, après avoir*

reçu de l'Impétrant, le serment prescrit par la Charte Constitutionnelle de mil huit cent trente, de laquelle prestation de serment, il sera justifié au Commissaire par nous au Sceau, aussitôt qu'elle aura eu lieu.

Et afin que ce que dessus soit chose ferme et stable à toujours, nous avons apposé sur lesdites présentes, notre Seing royal, et notre Garde des Sceaux y a fait appliquer, par nos ordres, notre Grand Sceau.

Donné au Palais des Tuileries, le vingt et unième Jour de Janvier mil huit cent quarante-sept.

Signé : Louis-Philippe.
Par le Roi,
Le Ministre Secrétaire d'Etat,
des Travaux publics, chargé de
l'Intérim du Ministère de la
Justice et des Cultes.
Signé : *Dumont.*

Vu au Sceau :
Le Ministre Secrétaire d'Etat,
des Travaux publics, chargé
de l'Intérim du Ministère
de la Justice et des Cultes
Signé : *Dumont.*

4° - Pierres, roches et grottes consacrées par une croyance populaire. -

Il existe quelques pierres tombales dans l'Eglise de Saint-Souplet.

Elles paraissent rappeler le lieu de sépulture de quelques prêtres ayant exercé longtemps à Saint-Souplet, dès l'an 1663.

Des concessions ont également été accordées, sur leur demande, à quelques anciennes familles du village.

5° - Légende locale de Sainte-Maxellende. -

Sainte-Maxellende serait née au château de Caudry, au septième Siècle.

Elle fut fiancée par ses parents à Harduin de Solesmes ; *mais, ne voulant pas se marier, elle se sauva du château de ses parents, et se réfugia chez sa nourrice.*

Là, elle fut découverte par Harduin et ses cavaliers. Le premier lui plongea son épée dans la poitrine.

Les restes de Sainte-Maxellende, d'après plusieurs archéologues dignes de foi, furent enterrés à Saint-Souplet, et transportés plus tard à l'église de Caudry.

Sainte-Maxellende fut canonisée, et son souvenir est encore très vivace dans les paroisses de Caudry et de Saint-Souplet, qui se sont revendiqué longtemps l'honneur de lui avoir donné la sépulture.

Un vitrail moderne de l'église de Saint-Souplet, rappelle les principaux faits de la vie de Sainte-Maxellende.

6° - Souvenir d'un Champ de Bataille. - Découvertes. -

On a trouvé des monnaies, des armes anciennes, au petit chemin qui va de Saint-Souplet à Molains, sans passer dans Saint-Martin.

A la Révolution, les Autrichiens ont fait un séjour assez long, au lieudit le « Petit-Marais » *où ils avaient formé un camp retranché.*

7° - Anciens monuments. -

On trouve des traces de fortifications près de l'Eglise.

Elles proviennent du Château-fort qui existait vers 1465. Ce fort fut détruit par les Espagnols, ainsi que celui du Château de Saint-Crépin.

8° - A-t-on retrouvé un ancien Cimetière ? -

On a découvert un ancien cimetière à Saint-Crépin, dans la propriété de Madame Veuve Noyelle.

C'est, d'après plusieurs savants archéologues, le Cimetière qui servait de sépulture aux habitants de la Ville de Saint-Crépin, aujourd'hui hameau de Saint-Souplet.

Saint-Crépin dépendait alors de l'abbaye de Vaucelles, et était une résidence seigneuriale.

9° - Eglise. Vocable. Patron. Description du Monument. -

La Commune possède une église unique, érigée, autrefois en basilique, comme toutes les églises majeures, ce qui fait supposer qu'il y eût autrefois plusieurs églises.

Le vocable est Saint-Sulpice *dont la fête est fixée au dix-sept Janvier de chaque année.*

La coïncidence avec les Parjurés, donnerait la raison de la solennité avec laquelle on faisait autrefois cette fête.

L'église, de style roman, est actuellement composée de deux parties bien distinctes : 1° du Chœur, *reste d'une église gothique du quinzième siècle, dont les ogives sont bien marquées à l'extérieur ; 2° la* Tour, *également gothique et en pierres blanches comme le chœur ; mais, qui a supporté, dans la suite un revêtement en briques à la date de mil sept cent trente-trois.*

Comme sculptures, l'Eglise ne possède que quelques Statues *très anciennes, en bois, spécialement une* Vierge *de belles proportions.*

Les peintures et les boiseries en chêne, sont richement sculptées.[1]

Elles proviennent de l'abbaye de Saint-Ghislain.

[1] Sic ! Qu'entend donc l'auteur par des peintures « richement sculptées » ? (ndt)

Eglise de Saint - Souplet. –
(vue de la rue de l'école.)

Elles renferment six toiles de certaine valeur de deux mètres sur deux mètres cinquante.
L'une d'elles est signée et vient de l'ancienne église de Saint Souplet.
Les vitraux sont neufs et de style Louis XV, *pour cadrer avec les boiseries.*
Ils sont superbes et d'une grande valeur artistique.
Il y a trois cloches à l'Eglise de Saint-Souplet, dont une grosse et deux plus modestes.
Elles donnent le fa dièze, le sol dièze et le la dièze.[1]
Voici les inscriptions qu'on y remarque :

– Grosse Cloche. –

A la Mémoire de M. Jules Legrand,
mort en 1888. -
Don des héritiers.

L'an 1898, j'ai été bénite et nommée
Marie Joseph Juliette Pauline, par M. Jules Duchange,
Epoux de Madame Léonie Macaine Legrand
Et Dame Pauline Adèle Legrand,
Veuve de M. Charles Delambre,
M. l'abbé Duwez, étant curé.

Première petite Cloche. –

Souvenir de M. Jules Legrand - 1872. -

L'an 1872, j'ai été bénite et nommée Juliette,
Par M. Jean-Baptiste Fontaine,
Et Dame Catherine Lefèvre,
Epouse de M. Laforge,
Maître Placide Barbier, étant curé. -

Deuxième petite cloche. –

Souvenir de M. Jules Legrand, 1872.

L'an 1872, j'ai été bénite et nommée Augustine,
Par M. André Durieux
Et Dame Aldegonde Legrand,
Epouse de M. Lebrun,
Maître Placide Barbier étant curé. -

10° - Y a-t-il dans la Commune une ancienne Abbaye ?

On trouve aux Archives de Mons, Capitale du Hainaut belge, un procès-verbal en français et en parchemin, des réparations à faire aux châteaux de Crèvecœur, d'Arleux, de Rumilly et de Saint-Souplet, *appartenant à* Monseigneur le duc de Touraine, *en mil quatre cent neuf.*

[1] Synonyme de *dièse*. Les deux formes sont employées indifféremment par nombre d'auteurs des XIXe et XXe siècles. http://atilf.atilf.fr. (ndt)

Dans les archives de Vaucelles, *on trouve un* Mathieu de Heilly*, sieur de* Rumilly, *sa femme dame de* Saint-Souplet ; Gilles, *dit de Saint-Souplet, fils de* Gérard.

Saint-Souplet dépendait donc alors de l'Abbaye de Vaucelles.

On trouve également dans les archives du Hainaut, la :

Liste des Commandeurs de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, dans le Hainaut et le Cambrésis :

1° - Frère Jehan Dangereux, Gouverneur de la Religion de Saint-Jean de Jérusalem, dans le Hainaut et le Cambrésis, en 1426.

2° - Monseigneur de Tessencourt, Commandeur du Hainaut-Cambrésis, en 1643.

11° - Chapelles isolées. Croyances. -

Il existe une Chapelle, appelée Chapelle de Saint-Roch, *qui date de près de trois cents ans.*

Elle a été érigée en souvenir de reconnaissance d'une épidémie de choléra.

Les habitants de Saint-Souplet, affolés, invoquèrent Saint-Roch. Ils attribuèrent la cessation de l'épidémie à cette invocation, et élevèrent ladite Chapelle, qui est toujours un lieu de pèlerinage très fréquenté.

12° - Maladrerie. -

Il a certainement existé une Maladrerie. Elle était située entre Saint-Souplet et Saint-Martin.

Les pauvres malades étaient relégués dans un lieu dit le « Marais », *et séparés complètement du reste de la population.*

13° - Calvaires, Croix dans le Cimetière actuel. -

Il existe, dans le cimetière actuel, un Calvaire très ancien. Les inscriptions en étaient curieuses. Elles sont en partie effacées par le temps. Elles sont empruntées à la fête de Sainte-Madeleine.

Un autre Calvaire existe hors du Cimetière, sur la route de la Haie-Menneresse. Il est de proportions colossales et très admiré des connaisseurs.

Il fut élevé il y a vingt-cinq ans, par M. le Curé Barbier, *avec la collaboration de M. Levaux-Macaigne.*

14° - Documents qui se trouvent dans les Archives communales. -

Les registres de l'Etat-civil ont été rendus obligatoires depuis le règne de François 1er.

Ils étaient alors tenus par les curés des paroisses.

Aux archives de la Mairie de Saint-Souplet, le premier registre date de mil six cent

soixante-deux.

Voici comment les actes étaient rédigés pour les naissances :

Le 28 Février 1672 fut baptisé Claude Druenne, fils de Martin et de Marie Coprote, fut le parrain Jacques de Gennin et marraine Catherine Godréau.

Le premier prêtre signant ces actes fut M. Georges Binard, *curé de Saint-Souplet.*

Ensuite, l'abbé Lemergery *fut, pendant plus de quarante ans, prêtre à Saint-Souplet.*

Voici comment il rédigeait un acte de décès :

Le 19 Juillet 1737 est décédée Catherine Stiévet, âgée de 57 ans, fut inhumée le 20, en présence de ses parents et fut administrée des sacrements de l'Eglise.

L'abbé Dagneaux *fut curé pendant plus de trente ans.*

A partir de 1708, de nouvelles instructions sont adressées à tous les curés des paroisses, concernant la forme de tenir les registres de baptêmes, mariages et sépultures, avec les formules des différents actes, que les curés, vicaires et autres prêtres ont à dresser.

Voici la finale de la Déclaration du roi Louis XIV :

Nous avons dérogé et dérogeons pour ces présentes : Car tel est notre bon plaisir.

En témoin de quoi, nous avons fait mettre notre scel* à ces dites présentes.

Données à Versailles, le 25e Jour de Février, l'an de grâce 1708 et de notre règne le 65e.

Signé : *Louis.*

Nota. - Tous les registres de baptêmes, mariages et sépultures, seront enfermés au presbytère, ou autre lieu sûr, dans un coffre ou armoire fermant à clé. -

L'abbé Dolé *remplaça alors l'abbé* Dagneaux.

La Révolution française change alors quelque peu les actes de l'Etat-civil. Ces actes furent plus détaillés.

Le premier acte de l'an premier de la République française, porte cette mention :

Vu et arrêté par nous soussignés, le 10 Décembre.

Signé : Locqneux fils, Maire. -
Baillon, Officier public.-

A partir de cette époque, la Commune commence à s'organiser. Les curés ne signent plus les actes. L'officier de l'état-civil prend le nom d'agent.

On remarque les noms de Messieurs Bouleau, Toureille, Rousseau.

L'an dixième de la République française, le 18 Brumaire, M. Jacques Rousseau *était Maire, et signait les actes de l'Etat-Civil.*

Nous arrivons en pleine Révolution ; les mots Monsieur, Madame sont remplacés par Citoyen et Citoyenne.

Voici un extrait du registre de l'état-civil de cette époque :

Sur la déclaration à nous faite par le citoyen Théodore Lacourte, âgé de 47 ans, profession de cultivateur, demeurant à Saint-Souplet, qui a dit être fils de la défunte, et ont signé Théodore Lacourte, Antoine Rousseau.

Constaté par moi, Jacques Rousseau, Maire de Saint-Souplet, faisant fonction d'officier public de l'état-civil soussigné.

Les actes sont signés à partir du onzième jour du mois de Ventôse, an douzième de la République française, par M. Jean-Baptiste Millot, *adjoint.*

M. Antoine Lefèvre *fut un instant Maire.*[1]

Pendant le premier Empire, M. Jacques Rousseau *le redevint.*

Les registres de l'état-civil sont alors parfaitement tenus.

Le territoire français est divisé en cantons, en arrondissements, en districts ou départements.

Le Canton du Cateau est alors constitué, ainsi que le département du Nord.

---

[1] L'auteur ne nous donne aucune indication sur la durée de « l'instant ». La suite nous montre que les maires, intérimaires ou titulaires, se succèdent à Saint-Souplet à une cadence effrénée pendant tout le XIXe siècle. (ndt)

Voici la finale du registre de l'an 1812 :

Le présent registre a été clos et arrêté par nous, Maire de la Commune de Saint-Souplet, canton du Cateau, département du Nord.

Signé : Rousseau, Maire.

Ce dernier fut remplacé comme Maire, par M. Jean-Baptiste Macaine, *qui signe le premier acte le 15 Juin 1816.*

Puis, ce furent successivement Messieurs Romain Robert, le Baron Jean-Charles de Locqneux, 18 septembre 1830.

A partir de 1826, le 6 Mai, M. Hautier Evrard *fut nommé Secrétaire de Mairie.*

M. Théodore Macaine *fut Maire par intérim le 18 Août 1842.*

M. Fontaine, *adjoint, remplissait les fonctions de Maire par intérim quelques mois après.*

En 1843, M. Legrand, *aussi Maire par intérim, fut nommé définitivement.*

M. Bocquillon *fut quelques mois Maire de Saint-Souplet.*

M. Toureille *exerçait en 1850 les mêmes fonctions.*

M. Alphonse Legrand *remplit les fonctions de Maire, pendant une partie de l'année 1851.*

Le 18 Septembre 1851, M. Michel Fontaine *fut nommé.*

M. Lacourte *fut nommé Maire provisoire au mois d'Août 1854, et, en 1855, le 30 Décembre, ce fut* M. François Joseph Caille *qui dirigea la Mairie jusqu'au 28 Mai 1856, époque à laquelle M.* Monchicourt *le remplaça.*

M. Willerval, *d'honorable mémoire, était alors, Instituteur et Secrétaire de Mairie.*

Le 4 Octobre 1856, M. Charles Victor Millot *fut élu Maire. Il le fut jusqu'en 1864.*

A cette époque, c'est M. Constant Monchicourt, *adjoint au Maire, qui remplit les fonctions d'officier de l'Etat-civil.*

M. Millot Charles Victor, *Maire et Médecin de la Commune, meurt le 17 Mars 1864.*

L'honorable M. Tison, *Instituteur, servit de témoin pour la rédaction de l'acte de décès.*

D'intérimaire, M. Constant Monchicourt *devint Maire, en Avril 1864.*

En 1869, M. Cloëst Joseph, *adjoint au Maire, remplit l'intérim pendant plusieurs jours.*

Puis, M. Monchicourt Constant *reprit ses fonctions jusqu'au 23 Septembre 1870, époque à laquelle le remplaça* M. Delay, *médecin.*

Je citerai ensuite les noms des intérimaires pendant 1874 : Messieurs Cloëz et Locqneux.

M. Monchicourt *redevint Maire, en Mars 1874. M.* Florentin Stiévez, *remplit quelque temps l'intérim.*

M. Monchicourt *resta Maire jusqu'au 25 Janvier 1878.*

M. Delay *revint alors à la Mairie et y resta jusqu'à sa mort en 1892.*

M. Bricout-père *fit un moment l'intérim ; puis,* M. Hautier *fut élu. C'est lui encore qui, aujourd'hui est à la tête de notre Commune.*

Telle est l'histoire succincte de l'état-civil de Saint-Souplet.

Nous devons un pieux souvenir à tous ces hommes qui, suivant l'époque où ils vivaient, ont apporté quelque amélioration au bien-être de notre Commune.

Les vieillards se rappellent en effet, que les rues de Saint-Souplet étaient de véritables cloaques, où l'on ne pouvait circuler qu'en été.

Peu à peu, le Village s'est transformé et est devenu aujourd'hui une cité riante, agréablement étagée sur les ramifications des collines de Belgique et le long de la vallée de la Selle.

De gracieuses Ecoles ont été édifiées ; l'Eglise a été réparée et embellie ; des Routes

nouvelles et larges ont été tracées ; une Usine, occupant près de huit cents ouvriers a été construite ; une Gare s'est élevée.

Toutes ces améliorations sont dues, à divers degrés, à l'initiative des hommes que je viens de citer.

Soyons-leur reconnaissants de ce qu'ils ont fait pour le bien-être commun et pour la prospérité de notre chère Commune de Saint-Souplet.

15°. - Saint-Souplet. - Enseignement.

Saint-Souplet eut son école de bonne heure, vers l'an 1700. Elle chômait en été et en automne. Les classes fermaient à Pâques et étaient rouvertes à la Saint-Martin.[1]

Le local, situé près de l'Eglise, était bas et mal éclairé. Il contenait des bancs et des tables pour deux ou trois douzaines de marmots.

C'était, en même temps, le logis du maître d'école, comme le démontraient un lit, une armoire, un évier, avec les ustensiles de cuisine que la ménagère remuait, parfois trop bruyamment pour la tranquillité des étudiants.

En dehors de l'étude des prières et du catéchisme qui étaient récités en commun, l'enseignement était individuel. Deux fois par demi-jour, chaque enfant ouvrait son alphabet, sa croisette, ainsi appelée à cause de la croix qui décorait le première page. Le Magister lui nommait les lettres, le faisait épeler et assembler tant bien que mal. Il cognait sur ses élèves avec les poings, les pieds ou le manche à balai, ainsi qu'avec la poignée de bouleau dont l'usage était général.*[2]

Les Elèves payaient de 6 à 15 sous par mois.

Beaucoup de communes entre autres Saint-Souplet, *donnaient au Magister une gerbe de « muchons », c'est-à-dire d'épis glanés.*

Les marmots se chargeaient du chauffage. En hiver, tous les matins, les Elèves arrivaient de Saint-Martin, de Saint-Benin, de Saint-Souplet, avec leur bûche sous le bras.

Vers 1800, les élèves commençaient à écrire avec des plumes d'oie, sur du papier grisâtre, qu'on achetait chez l'épicier voisin.

Après la Croisette, on lisait* la Civilité* puérile et honnête. *La lecture du latin, celle du* Télémaque *étaient le couronnement de ces modestes études primaires.*

La fête des Écoliers était alors la Saint-Grégoire*.

Deux jours d'avance, la femme du Maître, prévenait les Elèves et leur demandait leur obole pour la messe. Après l'office, les réjouissances commençaient jusque la nuit.

La femme de l'Instituteur faisait des gaufres ou des ratons. Les Enfants de Saint-Souplet chantaient une chanson de circonstance :*

C'est l'ducasse des Ecoliers,
Nos arons du vin à boire,
Vive Saint-Grégoire !
Du matin au soir.
C'est l'ducasse des Ecoliers,
Nos arons du pain perdu,
Nos boirons du vin,
Vive Saint-Grégoire !

[1] C'est-à-dire au 11 novembre. (ndt)
[2] C'était donc une pédagogie qui ne manquait pas de muscle ! (ndt)

Ecole de Garçons. (à 3 classes.)

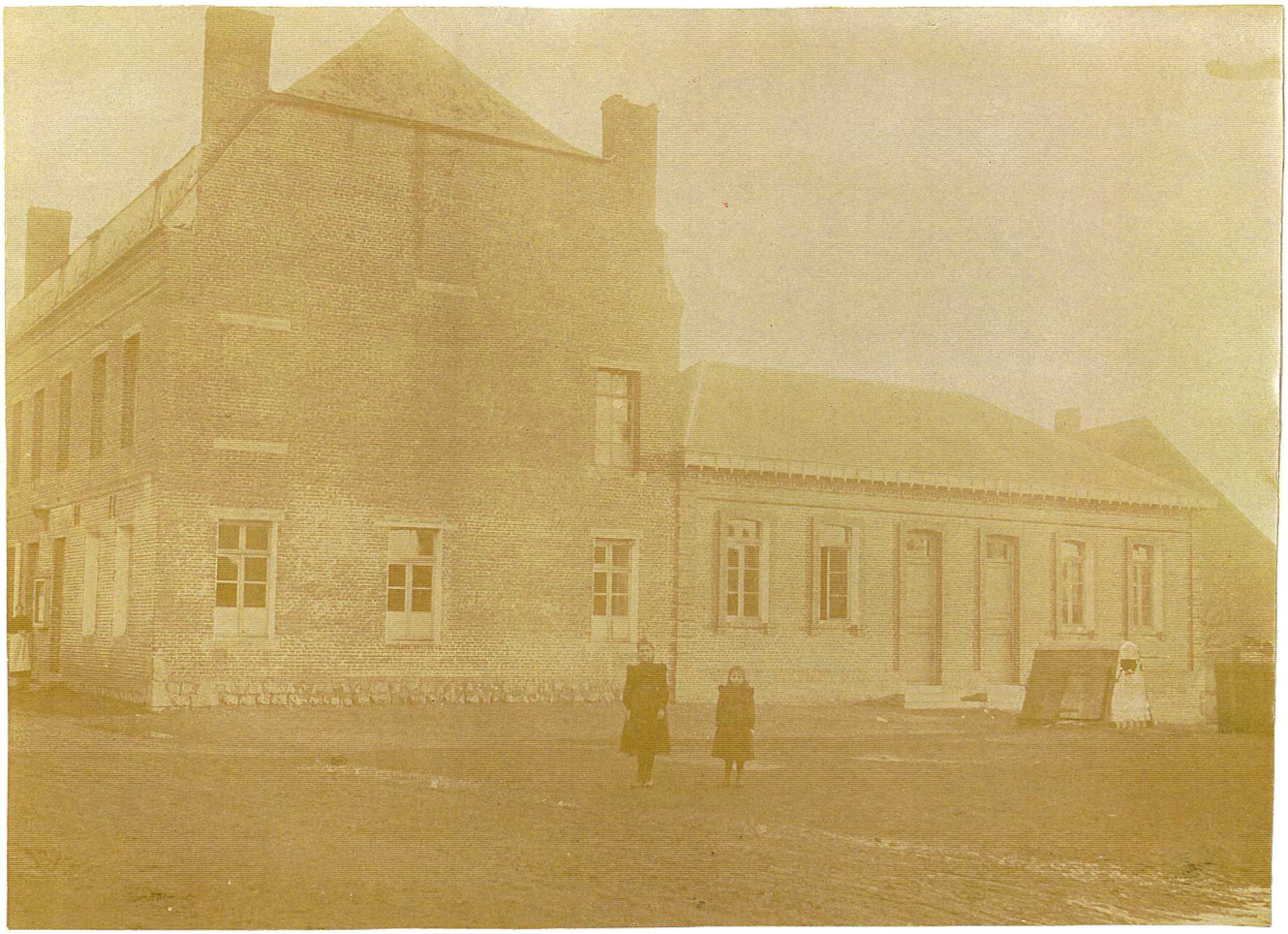

Du matin au soir.

Un mois après,[1] *le maître fermait l'école. Les enfants fanaient, glanaient, soignaient le troupeau paternel dans la lande communale.*

Ils pillaient les noisetiers et les hêtres et pêchaient les écrevisses ou détruisaient les nids d'oiseaux.

Le clerc-instituteur, un Sieur Tricotteux, *avant la Révolution, avait un traitement annuel qui ne dépassait guère cent francs.*

Avec le temps, la situation s'est améliorée.

Les parents ne tenaient pas autant à l'instruction des filles qu'à celle des Garçons.[2] *La démarcation entre l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire n'était pas aussi tranchée qu'aujourd'hui.*

Il y avait alors, comme aujourd'hui, un Collège au Cateau.

M. Hautier, *de vénérable mémoire, fut longtemps Instituteur à Saint-Souplet.*

Puis, ce fut des Instituteurs régulièrement nommés et dont on a conservé la meilleure impression.

Je citerai entre autres : Messieurs Wauthier, Tison, Willerval, Hanse et Brabant, *qui ont tous laissé d'excellents souvenirs dans la Commune et ont organisé l'Ecole, de façon à en faire ce qu'elle est maintenant.*

Aujourd'hui, l'Ecole laïque de Garçons est à trois classes.

Il y a vingt ans, l'Instituteur était seul pour diriger l'Ecole. Les cours sont bien gradués.

Il ne manque plus parfois qu'un peu de bonne volonté de la part des parents des enfants pour que ceux-ci apprennent tout ce qui est nécessaire pour faire des hommes honnêtes et de bons citoyens.

L'Instituteur dans sa classe. -

Autour de l'Ecole nous avons créé les œuvres post-scolaires :

1°. - Une Société protectrice *a été créée pour protéger les petits oiseaux et détruire les animaux et insectes nuisibles à l'agriculture.*

2°. - Il existe le Sou des Bibliothèques, *destiné à fournir aux Elèves, des Journaux scolaires intéressants, en rapport avec leur âge et leur degré d'instruction.*

3°. - Une Association amicale d'Anciens Elèves *a été créée. Elle rend de grands services à la cause de l'Enseignement, en général. Soixante Membres honoraires s'y intéressent et la protègent.*

4°. - Le Cours d'adultes *prend, d'année en année plus d'extension. Les jeunes gens, après leur pénible*

[1] Approximativement. Car c'est à Pâques que l'école fermait, et Pâques est une fête mobile pouvant tomber entre le 22 mars et le 25 avril puisque fixée au dimanche qui suit la 1ère pleine lune de printemps. (ndt)

[2] Est-ce la raison pour laquelle l'auteur met la majuscule aux garçons et ne la juge pas utile pour les filles ? (ndt)

Ecole de Filles.. (à 3 classes.)_

labeur, reviennent voir leur ancien Maître ; les uns, pour apprendre les éléments de notre langue, les autres pour compléter l'instruction déjà acquise.

5°. - Une Bibliothèque populaire *a été fondée. Elle contient près de quatre cents volumes.*

De nombreux prêts, près de mille par an, ont lieu chaque année, le tout au profit de la diffusion de l'Enseignement populaire dans la Commune.

6°. - La Mutualité scolaire, *nouvellement créée, promet de donner d'excellents résultats.*

7°. - L'enseignement agricole et horticole *a été l'objet de nos soins. De nombreuses et hautes récompenses ont couronné nos efforts.*

L'Ecole de Filles[1] *a subi les mêmes transformations au point de vue matériel et intellectuel.*

Vers 1830, elle fut confiée aux Sœurs de Sainte-Thérèse *qui occupèrent ce poste jusqu'en 1884, époque à laquelle l'Ecole fut laïcisée et confiée à* Mesdemoiselles Legrand.

En 1887, une nouvelle Ecole de Filles fut élevée. Elle est bien aménagée sous tous rapports. Les classes, au nombre de trois, sont vastes et bien aérées.

En avant, le logement s'élève coquettement le long de la route, qui conduit du village à la Gare.

Mesdemoiselles Legrand s'occupent de l'éducation et de l'instruction des enfants confiés à leurs soins avec un zèle et un dévouement, dignes des plus grands éloges.

Le Sou des Bibliothèques *a été créé, ainsi qu'une* Bibliothèque scolaire. *Le* Cours d'adultes *y réussit parfaitement.*

Une Ecole maternelle, *créée en 1890, a complété cet ensemble. Là, les petits enfants reçoivent des soins attentifs, en attendant leur entrée à l'école primaire.*

Cette Ecole rend de véritables services aux parents et aux Ecoles primaires de la Commune.

Saint-Souplet n'est donc pas en retard, au point de vue de l'Enseignement, sur les Communes voisines. Le village n'a rien à leur envier.[2]

Il peut compter, en tout cas, sur le dévouement absolu des Membres du personnel enseignant qui agit de façon à correspondre aux désirs des parents, de la Municipalité et de la République.

Ecole de Garçons. -

Liste des Maîtres. -

M.M.	Tricotteux,	1788 à 1799.
	Hautier,	1799 à 1825.
	Wauthier,	1825 à 1832.
	Tison,	1832 à 1845.
	Willerval,	1845 à 1860.
	Hanse,	1860 à 1887.
	Brabant,	1887 à 1889.
	Ringeval,	1889 à 1899.

[1] Notons qu'à partir de cet endroit, l'auteur n'oublie plus la majuscule pour les filles. (ndt)

[2] L'auteur n'a pas tort. L'existence d'une école maternelle, notamment, est rarissime à cette époque, et la richesse des activités périscolaires est remarquable. (ndt)

Ecole maternelle. (à 2 classes).

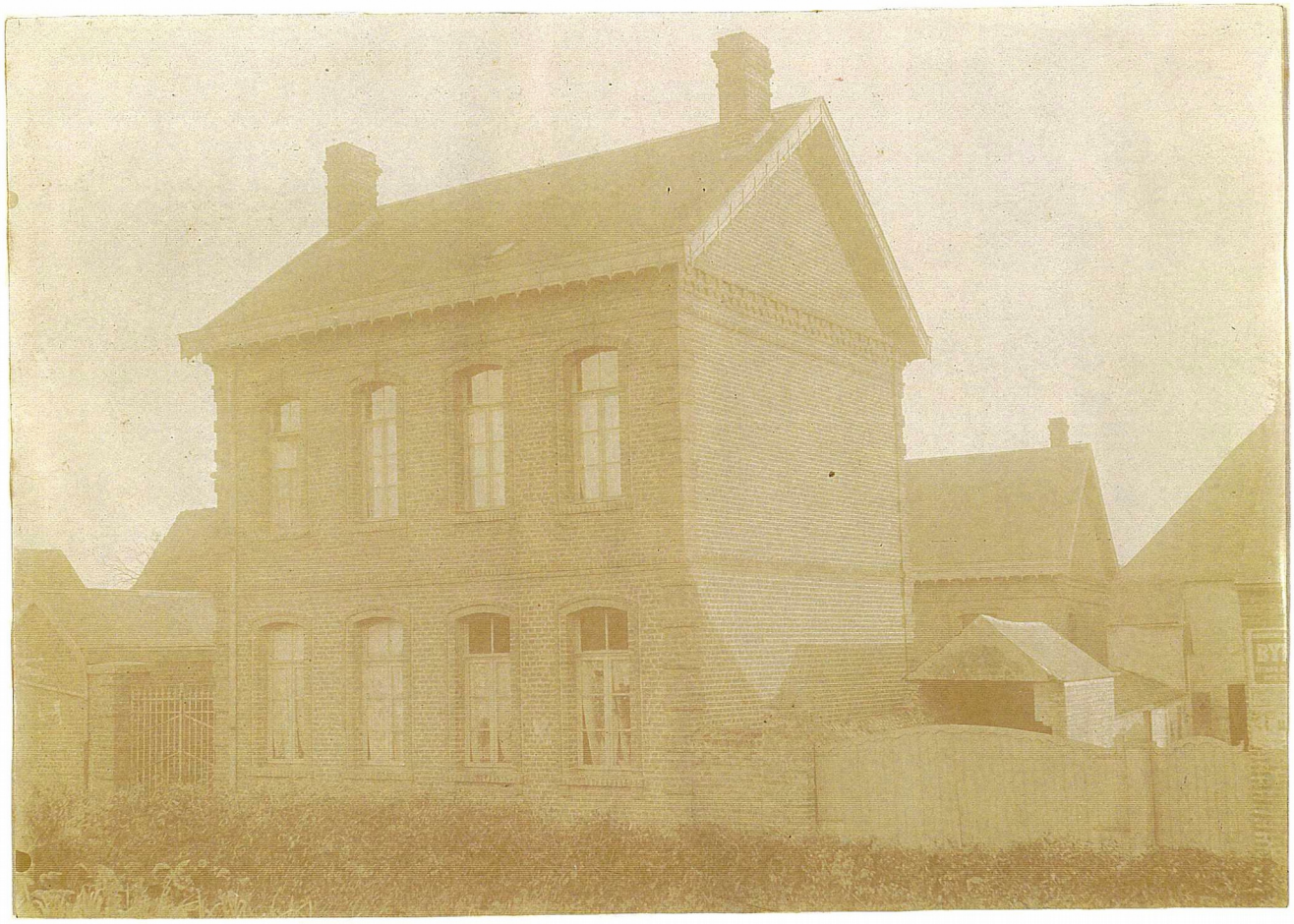

Ecole de Filles. -

Liste des Maîtresses. -

Sœurs Sainte-Thérèse,	1830 à 1885.
Mesdemoiselles Legrand,	1885 à 1899.

Ecole maternelle. -

Mademoiselle Deudon,	1890 à 1892.
Madame Montagne,	1892 à 1895.
Madame Willoquet,	1895 à 1897.
Mademoiselle Delgrange,	1897 à 1899.

16° - Liste des Curés. -

Maîtres	Jean Debruyère,	de 1663 à 1681.
	François Talma,	de 1681 à 1693.
	Eugène de Hault,	de 1693 à 1699.
	Gilles Binart,	de 1699 à 1729.
	Guillaume Lemergery,	de 1729 à 1754.
	Derocquigny, vicaire	en 1754.
	Jean-François Dagneau,	de 1754 à 1796.
	Révérend Père Bertin,	de 1796 à 1798.
	Révérend Père Lévecq,	de 1798 à 1802.
	Jean-Baptiste Debay,	de 1802 à 1803.
	Jean-Jacques Colpin,	de 1803 à 1819.
	Pierre Lambert,	de 1819 à 1842.
	Levent,	de 1842 à 1843.
	Ducatillon,	de 1843 à 1849.
	Barbier,	de 1849 à 1889.
	Duwez,	de 1889 à 1899.

17° - Population de la Commune à différentes époques. -

Saint-Souplet possédait environ 1.000 habitants avant la Révolution ; puis, elle s'éleva, en mil huit cent à 1.200 habitants.

En mil huit cent soixante dix-neuf, la population était de 2.600 habitants.

Cette augmentation est due à la Création d'une Filature *et d'un* Tissage *mécanique, occupant environ huit cents ouvriers, et créés par Messieurs* Grandjean, Schneider et

Compagnie, *de Reims.*

Depuis quatre ans, la population a diminué. Elle est aujourd'hui de 2.458 habitants.

Cette diminution est due au travail de l'usine, qui n'est plus aussi prospère qu'en 1879.

Le nombre de mariages, en ces dernières années, est d'environ 45 par an ; les naissances s'élèvent annuellement entre 50 et 60 ; les décès sont de 40 à 50 personnes.

18° - Coutumes de Saint-Souplet. -

La Jeunesse. -

A Saint-Souplet, avant 1789, les célibataires des deux sexes formaient une Association fraternelle qui avait ses règles, ses droits, ses usages.

Lorsqu'un homme se mariait dans une autre paroisse, les compatriotes de la fiancée lui faisaient les honneurs. Si le marié refusait, on lui offrait un charivari. *Tout le village se réunissait, les uns munis d'un cornet à bouquin*, d'autres de chaudrons, de casseroles, de plaques de tôle. Cette séance durait près de deux jours.*

Le mois de Mai, *avant la Révolution, était fêté à Saint-Souplet, par la Jeunesse.*

Dans la nuit du premier Mai, les garçons se rendaient dans les bois voisins, s'y approvisionnaient de branches de jeunes arbres et en ornaient la grand'porte ou la cour du seigneur.

Cet hommage rendu, ils plantaient devant la porte ou la fenêtre des jeunes filles, des rameaux verts, souvent hommage discret rendu à une vertu appréciée ; parfois, symbole de mépris ou de dédain.

Les représentations scéniques avaient une vogue extraordinaire et constante.

Quelques jeunes paysans étaient les acteurs ordinaires. Le théâtre, une grange ou la Salle commune ; le Régisseur ou Directeur, le Curé, car les pièces représentées étaient : La Passion, Moïse, Joseph ou les Machabées.

Autour du Crachet. -

Avant la Révolution, à Saint-Souplet, la manière de vivre des Campagnards était toute patriarchale.

Le fond de la nourriture consistait en pain gris, mélangé de farine de seigle avec de l'épeautre et un peu de froment, en laitage, en légumes bouillis, et en fruits frais ou conservés.

On tuait le porc à l'entrée de l'hiver. Entre voisins, on s'invitait réciproquement à la boudinée.

La culture de la pomme de terre fut introduite à Saint-Souplet vers 1780.

Le chanvre et le lin étaient cultivés partout. Le linge était abondant. C'était l'orgueil des maîtresses de maison, d'empiler draps et chemises, dans de vastes armoires.

Les cinq fermes de Saint-Souplet, occupaient chacune trois ou quatre familles de journaliers de l'endroit. Ils étaient payés en nature : en foin, en céréales, en paille, en grain, en navets.

L'hiver, les hommes battaient en grange, vannaient, bottelaient, terrassaient.

En hiver, à la veillée, les vieux décrivaient leurs malheurs, pendant que les adultes

filaient et tissaient, à la lueur d'un crachet, *petite lampe à huile, qui donnait plus de fumée que de clarté.*

Chacun avait son jour de réception. Des pommes, des noix étaient sur la table, à la disposition de tous. On se communiquait les nouvelles du pays. Le berger racontait les légendes et les fables de la contrée.

Un ancien soldat narrait avec amertume, comment les racoleurs, *qui recrutaient les hommes, pour les armées de terre et de mer du roi, l'avaient indignement trompé pour l'enrôler.*

La croyance aux sorciers et aux sorcières, était alors très accréditée.

Les sobriquets étaient, avant la Révolution, très communs dans notre région.

Ainsi, on disait :

Les Mendiants de Saint-Souplet,

A Solesmes, quand quelqu'un crie au voleur, tout le monde se sauve.

On trouve aussi :

Les Foireux du Câteau.

Les Endormis de Basuel.

Les louches à pot de Neuvilly, etc.

Le Cabaret. - Les Jeux. -

Le cabaret, à Saint-Souplet, au dix-huitième siècle, est aussi populaire qu'aujourd'hui.

Le brasseur, à cette époque, était débitant.

On distinguait plusieurs sortes de bières : la bière bourgeoise et la bière cabaretière, plus riche en alcool.

Des particuliers fabriquaient la bière au chaudron.

On consommait à Saint-Souplet, énormément d'eau-de-vie. Les petites gouttes se succèdent sur les tables du cabaret, avec une rapidité prodigieuse.

Un indigent de Saint-Souplet s'étant cassé la jambe, en six semaines, il a bu soixante et onze pintes, presque un litre d'eau-de-vie par jour. Et à l'audition de la note à payer, personne ne proteste.

L'hydromel était très apprécié comme boisson d'intérieur. C'était le luxe des pauvres gens.

Le tabac, à Saint-Souplet, avant la Révolution, était déjà une nécessité de la vie.[1]

Tout le monde prisait. Les devantures d'habits étaient souvent sales, à cause du tabac ; car, à cette époque, on ne se servait guère de mouchoirs.

Le cabaret était bien tenu dans le village. La décence et les bonnes mœurs y régnaient.

Tout le monde le fréquentait. On y jouait aux dés, aux cartes : jeu de lansquenet, de mariage, de dragon, de pandour.

Quiconque demandait le pandour et ne l'avait pas, était condamné à avoir le nez serré par une pince de bois, jusqu'à ce qu'un autre perdant le délivrât, en prenant à son tour l'instrument du supplice.

Puis, il y avait les jeux de balle, de paume, de quilles, d'oie, qui n'ont pas tous perdu leur vogue.

La course aux œufs était organisée le lundi de Pâques et attirait de nombreux amateurs.

Il existait à Saint-Souplet, plusieurs rebouteurs ou médecins.

L'expérience ne leur manquait pas.

Mais autant aujourd'hui le corps des médecins est justement honoré, autant alors, on

[1] Voilà une appréciation qui, sous l'influence du puritanisme américain, a bien changé en un siècle. (ndt)

avait peu de respect pour ces guérisseurs campagnards, en dépit des services qu'ils rendaient.

Autour du Clocher. -

Avant la Révolution, le Curé de Saint-Souplet vivait de la vie de ses paroissiens, partageant leurs peines comme leurs plaisirs.

Ses obligations remplies, il exploite les biens attachés à la cure et travaille les lopins de terre qu'il loue au seigneur.

A la sortie des Vêpres, il ne dédaigne pas de vider un verre de bière ou d'eau-de-vie, avec les manants du village. Sa tabatière est ouverte à tous.

En été, sur la place publique, il fait la partie de quilles, de boules, de billon ou de balle. Il fume sa pipe avec les anciens, applaudit aux beaux coups et raille les maladroits.*

Non-seulement il est respecté ; mais il est aimé de ses paroissiens, qui, dans le Cahier des Etats de 1789 l'appellent « Leur Père. »

Les prêtres de Saint-Souplet s'y plurent bien ; car, quelques-uns y sont restés très longtemps.

Je citerai entre autres : Messieurs les Abbés Dagneau, Lemargery & Barbier.[1]

La Commune de Saint-Souplet, en 1789. -

A Saint-Souplet, le corps municipal était également haut justicier.

L'évêque de Cambrai nommait le Mayeur et les échevins.

La Commune, comme aujourd'hui, avait ses biens : les tries, aisements*, paquiers*, warechaix*, riez*, terrains vagues, où une herbe rare croissait au milieu des genêts, des épines-vinettes et des bruyères.*

Chaque Saint-Souplétois[2] *avait, pour ses bestiaux, ses vaches et ses chèvres, le droit de* vaine pâture*.

Une portion de trie était réservée aux cochons, qui y étaient conduits et mis en liberté, sous la surveillance du porcheur* communal.*

La Commune avait la jouissance des regains des prairies sises sur son territoire.

Les pauvres gens avaient, dans la campagne, des ressources qu'ils chercheraient vainement aujourd'hui.

Les céréales se fauchaient au deuxième ou troisième nœud, c'est-à-dire qu'on n'enlevait environ que la moitié de la paille.

Les gerbes charriées, femmes et enfants glanaient.

Il en était de même, après la cueillette des fruits : noix, pommes et poires.

Les malheureux de la Commune avaient ou prenaient la permission, de s'approprier ce qui avait été oublié, ou dédaigné : ils robinaient*.

Les mayeurs, échevins et jurés étaient ordinairement nommés pour un an. Leur mandat était renouvelable.

Le poste de Greffier-Syndic *était mis en adjudication. Il avait un traitement annuel de quatre cents francs.*

Le Massard* *était le Receveur municipal.*

---

[1] Curés à Saint-Souplet pendant, respectivement : 42, 25 et 40 ans. (ndt)

[2] Actuellement, on dit les Sulpiciens. http://www.villorama.com/saint-souplet.htm. (ndt)

Les habitants de Saint-Souplet élisaient le Sergent de Loi, *qui était le Garde chargé à la fois de la police du village et de celle des champs ; le* Messier, *surveillait les moissons.*

Sous l'ancien régime, en 1787, la Municipalité de Saint-Souplet s'appelait l'Echevinage.

Elle se composait d'un Mayeur et de plusieurs Echevins.

Outre sa gestion des biens communaux, le Mayeur faisait fonction :

1° - De notaire, *pour recevoir les contrats de vente, de location, les testaments, etc. ;*

2° - d'Agent-Voyer.* *Il était chargé de l'entretien des chemins et routes, traversant la Commune ;*

3° -d'Agent fiscal. *Il répartissait les impôts, et, jusqu'à un certain point, était responsable de leur rentrée ;*

4° - De Juge de Paix. *Il punissait les Contraventions à la police rurale, les délits et les fraudes ;*

5° - De Chef du Bureau de Bienfaisance, *de tuteur des orphelins et des enfants trouvés ;*

6° - D'inspecteur des cheminées, *des fours et des Poids et Mesures.*

La dignité de Maire, de 1778 à 1835, avait donc des attributions multiples.

Il y avait six échevins pour la Pairie de la Franche Ville de Saint-Souplet.

Ils aidaient le Mayeur dans ses attributions.

En famille avant 1789. -

L'enfant, qui est aujourd'hui le souci, la gloire de la famille, presque sa raison d'être, ne tenait pas une place aussi prédominante au foyer de la famille.

La mort d'un bambin, pourvu qu'il fût baptisé, était un mince malheur.

L'enfance n'était pas respectée, ni à l'école, ni dans la famille.

La vieillesse non plus n'avait pas tous les égards auxquels elle avait droit.

Dans une Commune avoisinant Saint-Souplet, il y a cent cinquante ans, les parents avaient trouvé mort un de leurs enfants.

Le père racontait son malheur en ces termes : « Le soir, il était malade, et au matin, nous l'avons trouvé crevé, » sans émotion, les yeux secs, comme s'il se fût agi d'un lapin ou d'un poulet.

Comme tout est changé aujourd'hui, et comme les enfants, choyés, parfois trop par leurs parents, doivent faire tous leurs efforts, pour reconnaître les soins les plus dévoués dont on les entoure.

19° - Historique de l'Usine de Saint-Souplet. -

Depuis mil huit cent soixante-six, la Maison A. Grandjean, Schneider et Compagnie, *de Reims, faisait tisser ses mérinos sur les métiers à bras des tisserands de Saint-Souplet, par l'intermédiaire de son Contre-Maître,* M. Cloëst-Basquin.

Pour bien des articles lainages, le tissage mécanique ayant détrôné le tissage à bras, cette Maison, pour accroître sa production, avait jugé nécessaire de fonder, à Saint-Souplet, un Etablissement de tissage mécanique.

L'Usine, construite dès 1874, dans un terrain lieudit « Le Marais », *enclavant le Moulin Vitrant, sur la rivière de la Selle, commença sa fabrication de mérinos, avec deux cent seize premiers métiers, vers Septembre mil huit cent soixante-seize, recrutant ses ouvriers dans le pays, et au fur et à mesure des besoins de l'alimentation.*

Après mil huit cent quatre-vingt-un, le nombre des métiers s'est successivement accru jusqu'à quatre cent quatre-vingt-deux métiers, de construction Hodgson, *et sa fabrication s'est étendue des Mérinos aux Cachemires d'Ecosse, aux armures, aux tissus Jacquart, aux étoffes de laine et de soie, et aux Articles Nouveautés et Fantaisie de tous genres, grâce à un outillage de jour en jour perfectionné, suivant les nécessités de la mode.*

Dans une faible mesure, la fabrication des Jerseys et articles de bonneterie, y trouve aussi sa place.

Pour l'alimentation du tissage, il devint nécessaire, d'adjoindre un Etablissement de filature de laines, au tissage mécanique.

Vers mil huit cent soixante-dix-neuf, mil huit cent quatre-vingt, les travaux commencèrent, et la filature se mettait en marche en Novembre mil huit cent quatre-vingt-un, à proximité du tissage, en utilisant son moteur.

Peu après, l'extension du nombre de broches, exigea un moteur à vapeur indépendant, et l'on installa une machine Compoud[1] de Carels.

Les dix-huit renvideurs mécaniques y sont de construction Platt – *anglaise, comme la préparation, ce qui constitue un ensemble de* dix mille huit cents broches, *avec sept cent trente broches de retordage, sur métiers de type* Stehelin.

L'Etablissement A. Grandjean, Schneider et Compagnie *est tout entier éclairé à l'électricité.*

Il y a cent trente-sept lampes à arc, dans la filature et neuf cent soixante lampes à incandescence pour le tissage.

Le recrutement des fileurs, quelque pénible au début, se fit surtout dans la région de Fourmies, réputée comme experte en filatures de laine, et exigea la construction d'une Cité d'ouvriers pour assurer les logements, le quartier du Nouveau-Monde, *presque sans habitations, n'ayant pris de l'importance qu'à la fondation de la fabrique* A. Grandjean, Schneider *et Compagnie.*

Cette usine occupe environ huit cents ouvriers de Saint-Souplet et de Saint-Martin.

Elle a été et est encore, une source de prospérité pour la Commune.

---

[1] Il s'agissait d'une machine à vapeur compound du fabricant belge Carels. (ndt)

Vue générale de l'usine de Saint-Souplet.- (Ch. Grandjean et Cie.).

Groupe d'Adultes, ouvriers à l'usine de Saint-Souplet. (Nord.)

La sortie à l'Usine de Saint-Souplet. (Nord.)

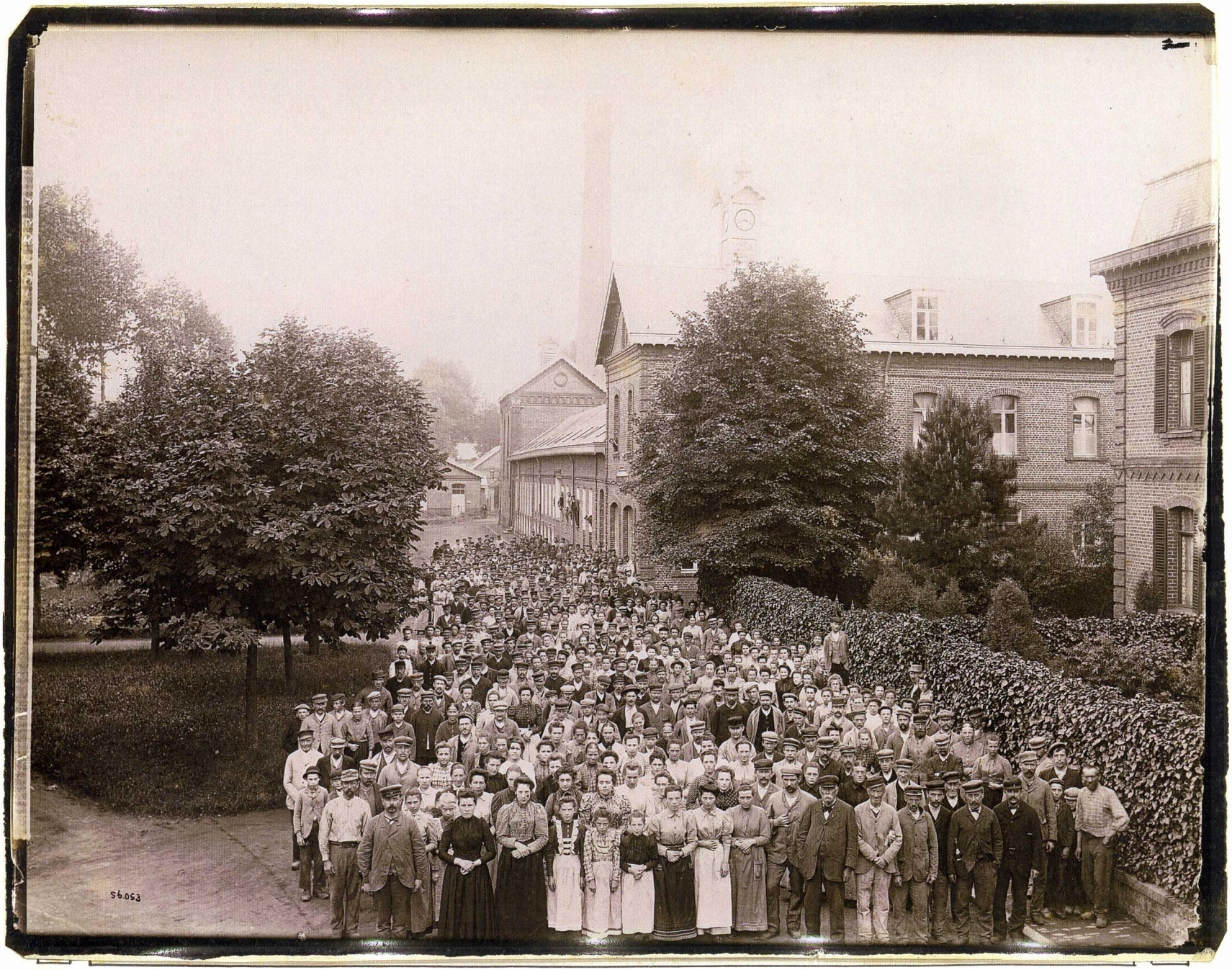

Vue d'un Métier Jacquart, à l'usine de Saint-Souplet. (Nord.)

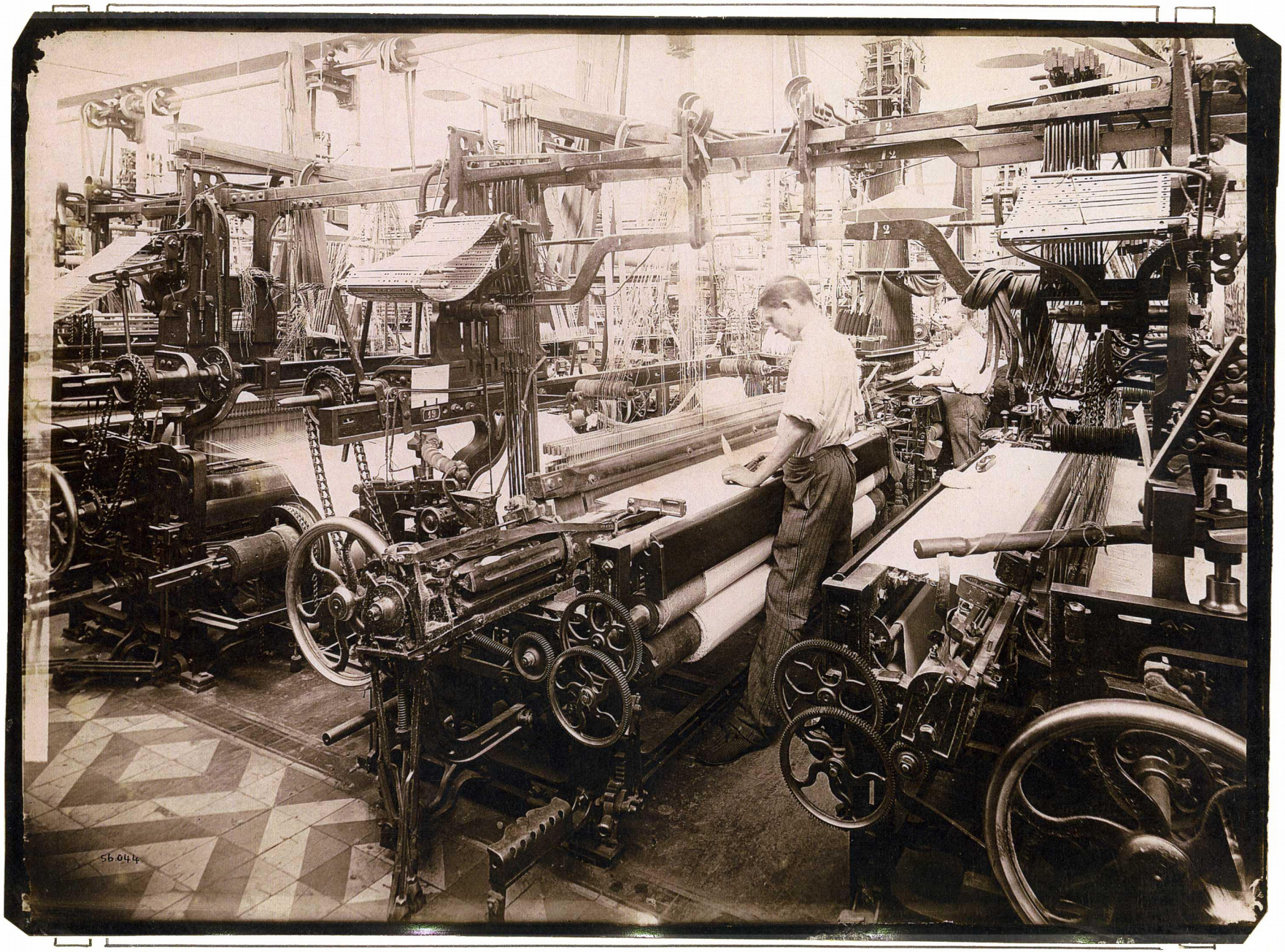

20° - Sociétés diverses. -
Jeux d'aujourd'hui. -

Il existe, dans la Commune, deux Sociétés musicales très réputées aux alentours ; ce sont :

1° La Fanfare de l'Usine Grandjean & Cie ;

2° La Fanfare municipale.

Ces deux Sociétés ont débuté très modestement, en troisième Division, troisième Section. Elles ont conquis rapidement palmes et médailles et obtenu bientôt un classement supérieur.

Fanfare de l'Usine.

Cette Société particulière débuta, lors de la Création du grand tissage mécanique de Saint-Souplet, comprenant environ huit cents ouvriers.

Grâce à l'énergique impulsion donnée par deux chefs éminents, Messieurs Closset et Lefranc, *cette Société, après maints Concours heureux est classée actuellement en Première Division, deuxième Section.*

Elle est dirigée aujourd'hui par un musicien expérimenté, M. Hourdeau.

L'exécution est nette, franche, cinglante.

2° Fanfare municipale. [1]

Cette Fanfare, subventionnée par la Commune, eut des débuts très modestes.

Elle gravit avec lenteur, les échelons de la troisième Division, première Section.

Mais, en 1889, grâce à la direction artistique d'un chef éminent, M. Delohem, *elle fut classée également parmi les meilleures sociétés de la région, en Deuxième Division, Première Section.*

L'exécution est juste, expressive, tout-à-fait artistique.

Saint-Souplet est donc encore bien doté sous ce rapport. Et, à chaque fête communale ou nationale, ces deux Sociétés font entendre leurs sons les plus harmonieux.

Ajoutons que l'Orphéon scolaire, *beaucoup plus modeste, mais très goûté des habitants du village, prête aussi son humble Concours, dès que l'occasion s'en présente.*

Les Concerts sont très fréquentés par tous indistinctement.

Les jeunes gens aiment beaucoup le chant, la musique. C'est ce qui fait que dans un village de deux mille cinq cents habitants, on est heureux de rencontrer deux Sociétés musicales justement réputées et formant un ensemble de plus de cent musiciens.

Voici les noms des différents chefs des deux Sociétés :

Fanfare de l'Usine.

Messieurs :	Hennegrave,	1874 à 1875.
	Legrand,	1875 à 1879.
	Bilbault,	1879 à 1887.
	Closset,	1887 à 1893.
	Lefranc,	1893 à 1898.
	Hourdeau,	1898 à 1899.

[1] Sic ! Voilà un 2° qui suit l'absence du 1° qui aurait dû être attribué à la fanfare de l'usine. (ndt)

——— Fanfare communale. ———

M. le Curé	Barbier,	1855 à 1861.
M.M.	Willerval,	1861 à 1866.
	Barbeau fils,	1866 à 1872.
	Molinari,	1872 à 1875.
	Cordier,	1875 à 1879.
	Libert,	1879 à 1882.
	Roger,	1882 à 1889.
	Delohem,	1889 à 1899.

Il existe à Saint-Souplet, deux Compagnies de Sapeurs-Pompiers.

L'une, communale, a eu successivement pour Chefs : Messieurs Eloire-Eloire, il y a 30 ans, Locqneux, Taconnet Gustave, Vicaire père, médaillé, enfin M. Lemaire.

L'autre, celle de l'Usine, est exclusivement attachée à l'Etablissement.

Elle a eu pour Chefs :

Messieurs Dantigny Valéry, et aujourd'hui M. Lesur depuis 1875.

Ces pompiers sont choisis parmi les anciens soldats. Ce sont de braves gens au corps leste, au cœur hardi. On les prend aussi parmi les ouvriers du bâtiment, qui ont le pied sûr et savent monter sur les toits.

Le dimanche, ils s'exercent pour être prêts au jour du danger. Ce jour arrivé, le pompier debout, dirige bravement le jet de la pompe.

Ces hommes, esclaves du devoir, vont braver le danger pour sauver quelqu'un, que parfois, ils connaissent à peine. Leur héroïsme est aussi grand, que celui du soldat qui se fait tuer dans la bataille, autour du drapeau.

Je suis heureux de rendre ici un hommage public à ces braves et dévoués citoyens.

———

Les Jeux, *le dimanche, sont en honneur à Saint-Souplet ; mais, ils ne sont pas toujours assez variés.*

Il y a dix ans, il existait de nombreuses Sociétés d'Arbalétriers. *Tous les dimanches, chaque Société s'exerçait dans le Stand qu'elle avait choisi.*

A la fête nationale du 14 Juillet, un grand Concours avec prix, permettait de mettre en relief, les meilleurs joueurs de chaque groupe. Mais, le jeu d'arbalète, tend à disparaître de plus en plus.

Le jeu le plus populaire ensuite est le jeu de billon*.

Les joueurs manient de lourds billons, qu'ils jettent au plus près de la* « butte ».

Sur l'initiative de l'Instituteur, des jeux ont été créés : le jeu de quilles *et le jeu de* boules.

Différentes Sociétés de tir existent également. La plus prospère est celle de l'Association amicale, *des Anciens Elèves de l'Ecole de Garçons.*

Des prix sont offerts aux meilleurs tireurs, à la fête nationale.

Un Elève a obtenu un prix au Championnat, *entre toutes les Ecoles primaires de France.*

En hiver, dans les estaminets, on remarque surtout le jeu de pièces.

Chaque joueur a une pièce de cinq francs en main. Ces joueurs jettent après une pièce de 5 centimes, à une distance de trois mètres environ. Les pièces de 5 francs les plus proches de la petite pièce, gagnent.

Le jeu de billard *est peu fréquenté.*

Les jeunes gens préfèrent, et avec raison, les jeux en plein air et demandant de l'adresse.

Saint-Souplet possède aussi une Société de pêche, *formant une Section, dépendant de la Société du Cateau.*

Cette dernière loue un bief, au canal de la Sambre à l'Oise, au lieu-dit le Rejet-de-Beaulieu.[1]

21° - Conclusion. -

Ici finit notre histoire de Saint-Souplet.

Puisse cette modeste Monographie, faite à la mémoire de nos pères, mériter à l'auteur, la bienveillance de ses Concitoyens.

Certes, cet ouvrage aurait pu sortir d'une plume plus éloquente, émaner d'un chroniqueur plus savant ; mais, nous l'affirmons, et c'est là notre seule vanité, que nul ne l'eût écrit avec plus d'amour et de respect, pour notre vieux et noble pays, que nul n'eût trouvé plus de bonheur, à en offrir l'hommage aux Saint-Souplétois *d'aujourd'hui.*

A. Ringeval,
Directeur de l'Ecole de Garçons de Saint-Souplet. (Nord.)
Août-Septembre 1899.

---

[1] Rejet de Beaulieu venait d'être érigé en commune distincte de Catillon par une loi du 23 juin 1896, comme le précise la monographie qui lui est consacrée. Mais, visiblement, l'auteur de la monographie de Saint-Souplet ne le savait pas encore en 1899. (ndt)